

Nacarat. — Couleur rouge orangé
Du velours nacarat.

Nacelle. — (Arch.) — Se dit de la courbe de certaines moulures à profil concave. On dit aussi *nancelle*.

Nacre. — Matière intérieure de certaines coquilles. Elle est blanche, irisée, dure, susceptible d'un beau poli et est souvent employée pour faire des incrustations.

Nacré. — D'un ton, d'un éclat, d'une transparence semblable à celle de la nacre ou substance intérieure des coquilles produisant des reflets irisés.

Naissance. — Point de départ d'une ligne courbe, d'une surface.

— **d'une colonne.** — (Arch.) — Se dit du commencement d'un fût de colonne.

— **d'une voûte.** — (Arch.) — Se dit de l'endroit où commence la courbure d'une voûte.

Naos. — (Arch.) — Partie centrale des temples grecs où s'élevaient les statues des dieux; — se dit aujourd'hui, dans les églises grecques, de la nef réservée aux fidèles.

Nappe d'autel. — Draperie brodée ou garnie de dentelles que l'on étend sur la table d'autel.

Narthex. — (Arch.) — Vestibule intérieur des basiliques chrétiennes.

Nativité. — Se dit des tableaux religieux représentant la naissance de l'Enfant Jésus.

Naturalisme. — Se dit des efforts esthétiques de toute école d'art qui tend à interpréter la nature en la serrant d'aussi près que possible. Le naturalisme de notre époque manque trop souvent d'élévation, bien que certains artistes, tels qu'Albert

Dürer et Lucas Cranach, aient montré qu'on pouvait exécuter des œuvres naturalistes dans un sentiment très noble.

Nature. — Se dit en art des objets peints ou sculptés d'une vérité, d'une imitation parfaites. C'est nature. Est-ce assez nature? C'est-à-dire c'est bien observé, c'est reproduit exactement. — (Voy. *D'après nature*.)

— **(d'après).** — Dessiner, peindre ou modeler d'après le modèle vivant, peindre un paysage d'après nature, en plein air, en installant son chevalet devant le site à reproduire.

— **morte.** — Se dit de tableaux représentant des animaux morts, et par une extension abusive, de tableaux représentant des fruits, des fleurs et même des accessoires, des objets quelconques.

Navicelle. — (Arch.) — Se dit de certains bassins de fontaine antique affectant la forme de barque,

Navire arrêté. — (Blas.) — Navire sans mâts et sans voiles.

— **fretté.** — (Blas.) — Navire représenté avec ses agrès.

— **habillé.** — (Blas.) — Navire représenté avec ses voiles.

Nébulé. — (Blas.) — Variété de l'enté, dans laquelle les entures sont faites en forme de nuées se mettant les unes dans les autres, tandis que l'enté n'offre que des — entures — ou découpures rondes. Tranché nébulé d'argent sur gueules. Les armoiries allemandes offrent de nombreux exemples de nébulé.



Nébules. — (Arch.) — Motif d'or-

nement de l'époque romane formé de festons pendants ondulés et arrondis.

Nécropole. — Se disait, dans l'antiquité, de la partie des villes ou des souterrains réservés aux sépultures. — Se dit maintenant des grands cimetières.

Nef. — (Arch.) — Partie des églises gothiques qui s'étend entre le chœur et le portail principal et à laquelle les voûtes posant sur des piliers donnent l'aspect d'une coque de navire retournée sens dessus dessous.

— **collatérale.** — (Arch.) — Nef parallèle à la nef principale.

Négatif. — Se dit en photographie d'épreuves dans lesquelles les parties lumineuses sont représentées par des taches noires et les parties d'ombre par des blancs.

Néo-grec. — Se dit du style et des sujets adoptés par certains peintres qui interprètent les sujets et le style de l'antiquité grecque dans un sentiment moderne.

— Se dit particulièrement, en architecture, d'un style inspiré des ordres grecs, mais surtout caractérisé par un parti pris d'ornementation comportant des motifs de sculpture peu saillants, des rinceaux en gravure, de grandes surfaces unies et des moulures à profil très allongé.

Néorama. — Panorama représentant sur une surface cylindrique et concave la vue intérieure de vastes édifices, le spectateur étant supposé placé au centre de l'édifice.

Nerf. — (Arch.) — Se dit pour *nerveure*.

— **d'ogives.** — (Arch.) — Sortes de moulures saillantes soutenant les pendentifs d'une voûte.

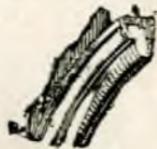
Nerveux. — Se dit en peinture, en sculpture, de couleurs fermes, d'un dessin vigoureux, d'un modelé solide sans lourdeur, nettement accusé par plans et méplats.

Nervure. — (Arch.) — Côtes et arêtes saillantes des voûtes ogivales. Dans

les premiers temps de l'architecture gothique, les nervures sont de profil très

simple, en forme d'un gros tore en boudin.

Plus tard, elles affectent des profils aux courbes délicates, et au xv^e siècle les nervures sont parfois ornées de pendentifs, de guirlandes de feuillages et de clefs pendantes.



Nervure. — Se dit, en sculpture, des reliefs formés par les côtes des feuillages; en reliure, des saillies placées aux dos des volumes. On dit aussi *nerfs* dans ce dernier cas.

Nettoyage des cuivres. —

(Grav.) — On nettoie les planches de cuivre destinées à la gravure en les frottant de blanc d'Espagne en poudre. Cette opération a pour but de dégraisser la surface du métal et de permettre au vernis d'adhérer plus solidement. On nettoie aussi les planches gravées à l'aide de pâte de charbon ou d'ardoise et d'huile, parfois de papier émeri (n^{os} 0 et 00), ce qui dépoli le métal; enfin à l'aide de rouge d'Angleterre, de tripoli de Venise ou de terre pous-sière.

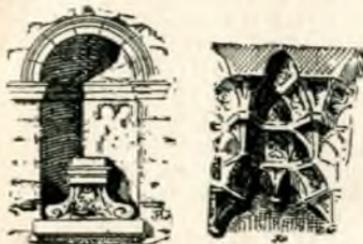
Nettoyer un contour. — (Des-sin.) — Faire disparaître les faux traits, les indications préliminaires, de façon à laisser le contour définitif dans toute sa pureté.

Neutre. — Se dit des colorations effacées et vagues n'offrant pas de ton prédominant. — Se dit particulièrement en aquarelle d'une certaine tonalité d'un gris bleu violacé. Les tonalités neutres forment d'excellents fonds aux tableaux; elles font valoir les colorations vives et étincelantes qu'elles avivent par comparaison et dont elles font ressortir l'éclat.

Niche. — (Arch.) — Emplacement creux, enfoncement pratiqué sur une façade ou ménagé dans un intérieur, parfois encadré de pilastres et destiné à



recevoir une statue, un buste ou un vase décoratif. On trouve des exemples de niches dans tous les styles. Dans le style arabe, on donne ce nom aux successions



d'alvéoles qui soutiennent les plafonds. Dans le style gothique, on trouve de nombreux exemples de niches formées de colonnettes soutenant un petit tympan et abritant les statues. Au xv^e siècle,



ces niches sont surmontées de dais (voy. *Niche en tabernacle*). Au xvii^e et au xviii^e siècle, les niches occupent une place importante dans la décoration des façades.

Niche à buste. — (Arch.) — Niche de forme circulaire ou ovale.

— **à oru.** — (Arch.) — Niche dépourvue de piédestal et prenant naissance au niveau du sol.

— **d'autel.** — (Arch.) — Se disait particulièrement dans l'architecture gothique des arcades ou niches ogivales destinées à abriter un autel ou un retable.

— **en tabernacle.** — (Arch.) —

Niches flanquées de pilastres et surmontées d'un couronnement.

Niche en tour. — (Arch.) — Niche creusée dans des surfaces circulaires convexes ou concaves. Dans le premier cas, on les dit niches en tour ronde; et, dans le second, niches en tour creuse.

— **feinte.** — Niche simulée en peinture ou n'offrant qu'une profondeur insuffisante et à l'intérieur de laquelle on a disposé des figures peintes ou en bas-relief et non des statues en ronde bosse.

— **sphérique.** — (Arch.) — Niche terminée par un demi-dôme coupé suivant un plan vertical.

Nickelé. — Se dit d'ornements en métal, particulièrement en fer, en cuivre, en laiton ou en fonte, recouverts par les procédés électro-métalliques d'une couche de nickel qui les préserve de la rouille et des altérations causées par l'air et l'humidité, et leur donne un aspect brillant.

Niellage. — Action de nieller.

Nielle. — Se dit en général des ornements exécutés sur métaux précieux et offrant l'aspect d'incrustations noires sur fond clair, ou réciproquement. Certaines nielles comprennent aussi des figures mélangées à des rinceaux d'ornementation de style varié. Le noir d'émail des nielles est formé d'un mélange d'argent, de cuivre, de plomb, de borax et de soufre, additionné de sel ammoniac et passé au four d'émailleur. Les nielles byzantines et allemandes sont d'une exécution remarquable. C'est grâce à un orfèvre florentin, Tommaso Finiguerra (xv^e siècle), qui relevait des épreuves en terre fine ou en soufre d'une gravure inachevée et avant la fusion du nielle ou émail noir, que l'on fut conduit à l'impression des épreuves en taille-douce. — On désigne aussi sous le nom de nielle les épreuves au soufre obtenues au



moyen d'une planche destinée à être remplie d'émail noir.

Niellé. — Décoré de nielles.

Nieller. — Orner de nielles.

Nielleur. — Graveur de nielles.

Niellure. — Art de nieller.

Nille. — (Art des jardins.) — Se dit des décorations ou bordures de parterre formées d'un mince filet de buis.

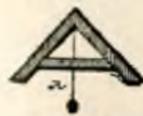
Nimbe. — Cercle lumineux que les peintres et les sculpteurs placent sur la tête des saints. (Voy. *Auréole*.) Il existe



aussi des nimbes triangulaires, orlés, festonnés, rayonnants, crucifères et de différentes couleurs suivant la qualité des saints personnages représentés.

Nimbée. — Se dit d'une figure ornée d'un nimbe.

Niveau. — Triangle rectangle isocèle en bois ou en fer, dont les deux lames sont parfaitement dressées. On suspend au sommet de l'angle droit un fil à plomb, et lorsqu'on vérifie l'horizontalité d'une ligne, le fil doit diviser en deux parties égales la traverse formant l'hypoténuse du triangle. Ce niveau est



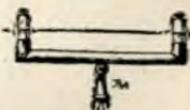
employé par les ouvriers de tous les corps d'état, maçons, charpentiers, menuisiers. On le prend aussi comme symbole de l'égalité dans l'agencement d'attributs, de trophées emblématiques.

— **à bulle d'air.** — (Arch.) — Niveau formé d'un tube rempli d'eau et légèrement cintré, renfermant une bulle d'air qui atteint exactement le milieu du tube lorsque le niveau est placé sur une surface parfaitement horizontale.

— **d'eau.** — (Arch.) — Tube de fer



recourbé à angle droit à ses deux extrémités et garni de fioles en verre, que l'on remplit d'eau légèrement colorée. La ligne partant de l'œil de l'observateur et rasant la surface des deux tubes pleins d'eau sert à déterminer une ligne horizontale, puisque l'eau s'élève dans chacun des tubes à la même hauteur de niveau.



Niveler. — Mettre de niveau, rendre horizontal.

Niveleur. — Se dit de ceux qui exécutent des nivellements.

Nivellement. — Art de niveler, de mesurer à l'aide du niveau.

Noir. — Couleur obtenue par la calcination de substances végétales ou animales.

Noircir un cuivre. — (Grav.) — (Voy. *Enfumage*.)

Noquet. — (Arch.) — Se dit des bandes de plomb recouvrant les angles des toitures en ardoises.

Normale. — Ligne perpendiculaire aux tangentes des courbes et des surfaces.

Normalement. — En géométrie, perpendiculairement.

Note. — Se dit, en peinture, de la tonalité générale d'une œuvre, d'une qualité spéciale de composition, d'un accent particulier. Une note d'un joli sentiment. Une jolie note de couleur. — Se dit aussi d'un résultat nouveau, individuel, atteint par un artiste. Tel peintre a donné une note inconnue avant lui. Telle œuvre donne bien la véritable note de l'artiste. C'est dans ce tableau que tel autre peintre a donné sa note de la façon la plus complète.

Noüe. — (Arch.) — Angle rentrant



formé par l'intersection de deux combles

inclinés en sens inverse. On donne aussi le même nom aux longues bandes de plomb ou de zinc qui s'appliquent sur cet angle, et aux tuiles creuses placées de même et servant à l'écoulement des eaux.

Nouet. — Petit morceau de vessie dans lequel on plaçait autrefois les couleurs broyées à l'huile et qu'on a remplacé par des tubes d'étain.

NOUEUX. — (Blas.) — Se dit de pièces représentées couvertes de nœuds, comme le sont, par exemple, les troncs et les branches d'arbre. Un bâton noueux mis en fasce, en bande.



Un bâton noueux d'or en bande sur le tout.

Nourri. — Se dit, en peinture, de tons empâtés, de couleurs abondantes; en dessin, de contours gras et larges.

Noyau. — (Archit.) — Partie centrale d'un escalier et aussi saillie de pierre brute destinée à être taillée.

— Capacité intérieure d'un moule destiné à l'opération de la fonte, que l'on remplit de plâtre, de brique pilée, qui soutient les cires et doit résister à la température du métal en fusion.

— Se dit d'une bouteille de forme concave.

Noyé. — Se dit des teintes effacées, et particulièrement dans la peinture sur émail des teintes affaiblies.

Noyer un contour. — Fondre des contours, les harmoniser avec les teintes voisines; modeler de façon que la transition avec les fonds se fasse sans dureté.

Nu. — Se dit des études de figure faites d'après nature, d'après le modèle vivant dépouillé de tout vêtement. Faire une étude de nu. Se dit de la forme du corps. Des draperies qui accusent le

nu. — Se dit aussi des œuvres d'art représentant des figures nues. Écrire un chapitre critique sur le nu au Salon.

Nu. — (Archit.) — Surface d'une muraille sur laquelle sont appliqués des ornements saillants. Le nu d'une façade. Ligne verticale ou surface réelle ou fictive en avant desquelles se détache la saillie d'une moulure, ou d'un motif d'ornementation. Dans un cartouche, par exemple, les enroulements extérieurs, les volutes, les feuillages font saillie sur le nu de la surface qu'ils décorent, et le milieu du cartouche peut, suivant le style adopté, être encore saillant sur ce nu, ou, au contraire, être défoncé de façon à se confondre avec lui et même à être creusé en arrière de ce nu. Ce qui arrive parfois lorsque le centre du cartouche est destiné à recevoir une incrustation de marbre.



Nuagé. — (Blas.) — Le nuagé diffère du nébulé (voy. ce mot) en ce que le contour n'offre point de découpures s'engageant les unes dans les autres; il consiste simplement en une succession de lignes courbes décrites toutes dans le même sens.



Nuageux. — Se dit des pierres fines manquant de transparence.

Nuance. — Résultat du mélange de plusieurs couleurs. — (Voy. Ton.)

Nuancé. — Se dit de tons, de couleurs dont les teintes sont délicatement graduées.

Nuancer. — Disposer par teintes graduées, en allant du ton le plus clair au ton le plus sombre ou le plus intense d'une même couleur.

Nué. — De nuances diverses.

Numismal. — Qui a une certaine analogie avec les pièces de monnaie.

Numismate. — Se dit de celui qui s'occupe de la science des médailles ou qui fait collection de monnaies ou de médailles.

Numismatique. — Science des médailles et des monnaies historiques.

Numismatiste. — Se dit de celui

qui s'occupe de l'étude des médailles. On dit aussi *Numismate*. — La tradition du Cabinet des Médailles, à la Bibliothèque nationale, conserve de préférence *Numismatiste*.

Numismatographie. — Science de décrire les médailles.

Obéliscal. — (Archit.) — En forme d'obélisque.

Obélisque. — (Archit.) — Monument égyptien, monolithe de forme pyramidale; — par analogie, petite pyramide de forme haute et allongée. — Les obélisques égyptiens étaient le plus souvent formés de monolithes de dimensions colossales : tel était l'obélisque de



Louqsor, qui orne aujourd'hui la place de la Concorde à Paris. — Dans certains monuments modernes on trouve des exemples d'obélisques — mais non monolithes — servant soit de motifs d'amortissement, soit de lampadaires gigantesques, au grand Opéra de Paris par exemple.

Objectif. — (Photographie.) — Jeu ou combinaison de lentilles placées dans une monture en avant d'une chambre noire, et qui sont destinées à reproduire les images sur une glace dépolie et sur les glaces sensibilisées qui sont substituées à celle-ci.

Oblatorium. — (Archit.) — L'une

des absides latérales des basiliques chrétiennes destinée à la bénédiction du pain et du vin. On la désignait aussi sous le nom de *Prothesis*.

Oblique. — Se dit de toute direction qui n'est ni verticale ni horizontale.

Oblitérer. — Effacer une planche gravée en taille-douce, la couvrir de tailles profondes et irrégulières qui détruisent tout l'objet du travail. L'oblitération des planches a pour but de prévenir les tirages ultérieurs qui pourraient diminuer la valeur des premiers tirages d'une planche.

Oblong. — De forme allongée, plus long que large.

Observer. — Étudier, rendre avec exactitude. Des figures bien observées, un mouvement observé, des effets de lumière d'une grande vérité d'observation.

Obturateur. — (Photographie.) — Disque de métal ou de carton servant à intercepter l'action des rayons lumineux passant à travers l'objectif, ou sorte de cylindre creux, parfois doublé de velours noir formant couvercle, et que l'on emboîte sur l'objectif lorsque le temps de pose est expiré.

Obtus. — Angle plus grand qu'un angle droit.

Ocre. — Argile colorée par l'oxyde de fer.

— **brun.** — Argile contenant de l'oxyde de fer et de l'oxyde de manganèse. La terre d'ombre est une ocre d'un rouge brun.

— **jaune.** — (Peint.) — En aquarelle, l'ocre jaune est une couleur très solide, d'un ton jaune assez foncé, quel-

que peu opaque, et qui n'est autre chose qu'un oxyde de fer.

Ocre rouge. — Les ocres rouges sont toujours hydratées et portent le nom de terre rouge d'Italie, de rouge de Prusse, de rouge indien, etc.

Octaèdre. — Corps solide à huit faces.

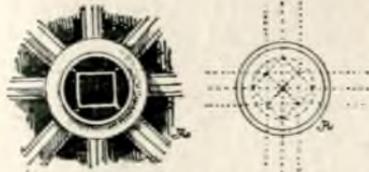
Octastyle. — (Archit.) — Se dit des temples antiques décorés d'une ordonnance de huit colonnes. On dit aussi *Octostyle*.

Oculus. — (Arch.) — Petite ouverture ou lucarne, de forme circulaire, destinée à donner du jour ou de l'air. On donne spécialement ce nom,

dans les basiliques latines, aux ouvertures circulaires pratiquées au sommet des tympans. L'oculus se retrouve également dans les édifices de style roman

et dans le style gothique; lorsqu'il a pris une importance considérable dans le parti pris décoratif des façades, on lui donne le nom de rose ou de rosace.

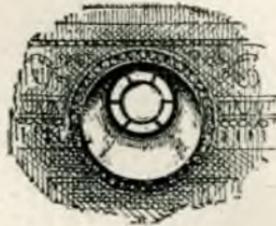
Œil. — (Arch.) — Centre de la volute d'un chapiteau ionique, et aussi ouverture circulaire pratiquée au sommet d'un dôme. Petit cercle placé au centre d'une rosace. C'est à l'intérieur de cet œil, et suivant les côtés et les



diagonales d'un carré inscrit lui-même dans un cercle, que sont placés les différents centres qui permettent de décrire des portions de cercle se raccordant de façon à déterminer au compas le contour de la volute. — (Voy. *Volutes*.)

LEXIQUE.

Œil-de-bœuf. — (Arch.) — Fenêtre ronde ou ovale, placée soit sur une façade, soit sur un comble, et dont la Renaissance, le *xvii^e* et le *xviii^e* siècle



ont laissé des spécimens d'une grande richesse d'ornementation. Certains auteurs désignent sous le nom d'œil-de-



bœuf les jours pris à la partie supérieure d'une salle et réservent le nom d'œil-de-doire aux lucarnes ou fenêtres extérieures.

Œil-de-chat. — Pierre fine d'un ton jaune ou verdâtre, sillonnée de rayons d'un vert brillant.

Œil-de-serpent. — Pierre fine de très petite taille.

Enoché. — (Antiq.) — Vase destiné à puiser le vin dans les cratères. Dans la plupart de ces vases, d'une grande élégance et parfois décorés avec une extrême richesse, la forme allongée domine. On trouve aussi des enoché à couverte noire, à panse ovoïde, à col mince, évasé, découpé en ouverture délicate et pourvue d'anse légère, d'un grand dé-



veloppement et gracieusement courbée en forme d'S.

Œuvre. — Ensemble des ouvrages d'un artiste. L'œuvre de Rubens est considérable. — Recueil des reproductions des peintures, des sculptures, des gravures dues à un même artiste : l'œuvre d'Holbein, l'œuvre de Rembrandt, l'œuvre de Carpeaux. En ce sens, le mot œuvre est du genre masculin. L'œuvre complet d'Éugène Delacroix. — Quand il sert à désigner tel ou tel tableau, telle ou telle statue d'un artiste, il est du genre féminin. Le *Naufrage de la Méduse* est une grande œuvre. — En architecture, œuvre est synonyme de bâtisse, de construction, et le gros œuvre signifie la construction des fondations, des grosses maçonneries.

— (**dans**). — (Arch.) — Se dit de mesures prises à l'intérieur d'un édifice, en relevant la distance de l'intérieur d'une muraille à l'intérieur d'une autre muraille.

Ogival. — (Arch.) — Se dit des édifices de style gothique qui ont été construits du XII^e au XVI^e siècle. Le style ogival se divise en trois âges ou trois grandes périodes : la période primitive, ou style ogival en lancettes; la période secondaire, ou style ogival rayonnant de 1300 à 1400; et la période tertiaire, ou flamboyante, qui occupe le XV^e et une partie du XVI^e siècle.

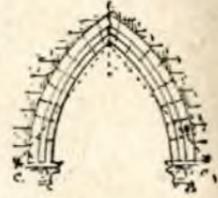
Ogive. — (Arch.) — Forme des voûtes, des arcades dont le contour est déterminé par deux portions d'arcs égaux se coupant à angle aigu et s'arrêtant en général sur la ligne des centres. On disait aussi au moyen âge *augive*, *croix d'augives*. Cette expression s'appliquait surtout aux nervures diagonales formées par l'intersection de deux voûtes en berceau. Ce n'est qu'à partir du XVIII^e siècle que le mot ogive a été adopté pour désigner l'arcade formant un angle curviligne, et, depuis, ce mot est resté avec ce dernier sens.

— **arabe.** — (Arch.) — Ogive obtenue en brisant l'arc en fer à cheval

ou arcade moresque. — (Voy. *Ogive lancéolée*.)

Ogive en lancette. — (Arch.) — Ogive très pointue, en usage au XII^e et au XIII^e siècle.

On lui donne aussi le nom d'ogive en pointe aiguë. Cette forme d'ogive a été fréquemment employée dans l'architecture militaire du moyen âge. — (Voy. *Lancette*.)

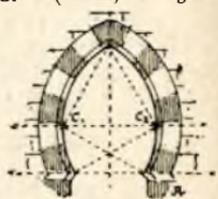


— **équilatérale.** — (Arch.) — Ogive

décrite avec un rayon égal à son ouverture et fréquemment usitée au XIV^e siècle. On lui donne aussi parfois les noms d'ogive en tiers-point, d'arcade à tiers-point.

— **lancéolée.** — (Arch.) — Ogive

dont les arcs descendent au-dessous de la ligne des centres. L'ogive arabe, l'ogive moresque obtenues en brisant l'arc en fer à cheval, affectent souvent cette forme lancéolée.

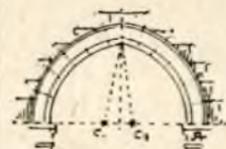


— **obtuse.** — (Arch.) — Se dit parfois du plein cintre brisé. C'est la forme caractéristique des monuments de la fin

du XII^e siècle. Cette ogive, que certains auteurs désignent sous le nom d'arcade pointue ob-

tuse, et que les architectes du XV^e siècle ont particulièrement appliquée dans leurs constructions, n'est qu'une variété du plein cintre brisé.

— **surbaissée.** — (Arch.) — Ogive



obtenue en décrivant les arcs avec un rayon plus petit que l'ouverture de l'arcade. L'ogive surbaissée a été surtout employée au xv^e siècle.

Oléographie. — Se dit de certains procédés d'impression à l'aide de couleurs additionnées d'huile, comme les encres ordinaires d'imprimerie. S'est dit particulièrement de certaines épreuves obtenues par des procédés chromolithographiques. Des fac-similés de tableaux reproduits en couleur par l'oléographie.

Olive. — (Arch.) — Perles oblongues servant de motif de décoration sur des baguettes ou de petites moulures à profil convexe.



Olivier. — Feuillage très usité dans l'art décoratif. L'olivier est originaire d'Asie; il offre des feuilles ovales d'un vert foncé en dessus, et en dessous d'un vert blanchâtre. Le bois de l'olivier est susceptible de recevoir un beau poli; il est d'un beau ton jaune, marbré de veines brunes et est quelquefois employé dans l'ébénisterie.



Olpé. — (Céram.) — Vase antique de dimensions très variables, en forme de bourse avec anse arrondie de la panse à l'ouverture évasée.

Ombilic. — Se dit, en anatomie, du nombril; — et, en art, du bouton posé au centre d'un bouclier.

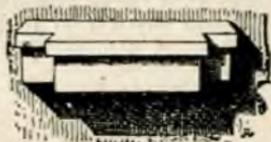
Ombre. — Partie d'un tableau, d'un dessin ou d'une gravure représentant des objets qui, n'étant pas frappés par les rayons lumineux, sont relativement obscurs.

— **absolue.** Ombre projetée dans l'espace, dans le vide et ne rencontrant aucun corps. Cette expression appartient plutôt à la physique, néanmoins nous la consignons ici parce qu'elle explique les noirs absolus des vignettes qui illustrent les ouvrages scientifiques, consacrés à l'étude des lois de l'optique. On pourrait faire la même observation pour l'ombre relative.

Ombre droite. — Ombre projetée sur un plan horizontal.

— **de soleil.** — (Blas.) — Figure de soleil représentée en couleur sur le champ de l'écu. — (Voy. *Astres.*)

— **portée.** — Ombre projetée sur une surface par un corps éclairé. Les lignes qui délimitent les ombres portées sont d'autant plus divergentes que les corps lumineux sont plus petits et placés plus près des objets éclairés; et les



ombres sont d'autant plus vigoureuses que les corps qui les projettent sont plus vivement éclairés. L'ombre portée est toujours plus foncée que l'ombre proprement dite, si le corps portant ombre et la surface recevant l'ombre portée sont de même tonalité.

— **relative.** — Ombre projetée sur un corps.

— **renversée.** — Ombre projetée sur un plan vertical.

Omoplate. — (Anat.) — Os plat et large qui avec la clavicule forme l'épaule, est relié à la colonne vertébrale par des masses charnues, et avec lequel s'articule l'humérus.

Onciale. — Se dit, dans les manuscrits, d'initiales ou de textes composés de majuscules parfois richement ornementées et rehaussées de dorures. L'écriture onciale, qui remplaça dans les

SPESNA

manuscrits grecs l'écriture capitale, fut employée jusqu'au ix^e siècle, et jusqu'au xii^e pour les livres d'église. Dès le ix^e siècle, l'onciale fut parfois remplacée par la *demi-onciale*, et au x^e siècle

cle, les manuscrits étant exécutés en minuscules, procédé beaucoup plus expé-

INGPIT

ditif, les onciales ne furent plus employées que pour les titres ou têtes de chapitre.

Ondé. — (Blas.) — On désigne ainsi les pièces dont les contours découpés en dents rondes, alternativement convexes et concaves, présentent un aspect d'ondulation. Des pals ondes d'or. Une fasce ondé d'argent. On dit aussi fascé ondé d'or et d'azur.

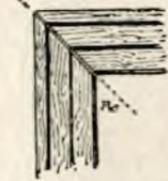
Ondes. — Ornement composé de lignes alternativement et symétriquement convexes et concaves. Motif de déco-



ration de moulures que l'on rencontre fréquemment dans les édifices de style roman.

Onglet. — Se dit de la marge d'une gravure repliée et formant charnière ou d'une bandelette de papier mince rapportée à cet effet, de façon à pouvoir insérer une épreuve dans un volume, et la brocher ou la relier avec les feuilles de texte.

— Se dit en général des assemblages d'une planche, d'une moulure sur l'angle, mais désigne le plus souvent les assemblages faits suivant un angle de 45°. Les



cadres, les panneaux d'encadrement sont formés de moulures taillées en onglet et assemblées à l'aide de mortaises

(voy. ce mot) ou simplement clouées.

Onglette. — (Grav. en méd.) — Instrument d'acier employé par les graveurs en médailles. Il y a des onglettes tranchantes et des onglettes doubles. Les unes se composent d'une petite tige triangulaire offrant une seule pointe; les autres sont quadrangulaires et l'un des côtés, refendu, forme deux pointes acérées.

Onyx. — Agate ou variété de chalcédoine d'une finesse remarquable et caractérisée par des raies parallèles et concentriques diversement colorées.

Opale. — Variété de quartz d'un blanc bleuâtre et laiteux à irisations.

Opaque. — Se dit de tons lourds, manquant de transparence.

Opémaux. — Terme proposé sans succès par M. Salvétat pour désigner les émaux sur faïence opaque. — (Voy. *Transémaux.*)

Opisthodomé. — (Arch.) — Partie postérieure des temples grecs. — Chambre fermée située derrière le temple.

Opposé. — (Blas.) — Lorsque sur une pièce coupée il y a deux pointes qui regardent l'une le haut et le chef de l'écu, l'autre la pointe et le bas, on dit que les pointes sont opposées, posées au contraire l'une de l'autre, ce qui évite de dire : chapé et chaussé.



Opus antiquum. — (Arch.) — Appareil romain dans lequel on employait les pierres



sans être taillées. On dit aussi opus incertum. Cet appareil (voy. ce mot) et l'opus spicatum ou maçonnerie en feuilles

de fougère, en arête de poisson, ont été aussi employés dans quelques édifices de style latin et de style roman.

Or. — (Blas.) — L'un des deux métaux employés dans les armoiries. S'indique en gravure par des points très légers disposés en diagonales.

Or citron. — (Dor.) — Comme pour l'or vert on obtient cette coloration en mélangeant à la céruse un peu de stil de grain et en ajoutant de la gomme gutte lorsqu'on fait le vermeil.

— **couleur.** — (Dor.) — Mélange de céruse, de litharge, de terre d'ombre et d'huile, ou mieux résidu gras et gluant que les couleurs à l'huile déposent lorsqu'on nettoie les pinceaux et avec lequel on revêt les objets à dorer.

— **en coquille.** — (Peint.) — (Voy. *Coquille.*)

— **mat repassé.** — (Dor.) — Procédé de dorure simplifié pour lequel les couches de préparation sont peu nombreuses, mais qui est peu solide.

— **moulu.** — (Dor.) — Or amalgamé avec le mercure.

— **vert.** — (Dor.) — La dorure en or vert se prépare à l'aide d'une couche de blanc de céruse mélangée de bleu de Prusse et de stil de grain. C'est cette couche légèrement verdâtre qui transparaît sous les feuilles de métal et qu'on revêt enfin d'une couche de vermeil pareillement colorée.

Orange. — Ton jaune mélangé de rouge.

Orangé. — De la couleur de l'orange. — Se dit, en blason, d'une couleur aurore fréquemment employée dans les armoiries anglaises.

Oratoire. — (Arch.) — Petite chapelle privée ou petit appartement décoré et orné pour faire office de chapelle.

Ordonnance. — (Arch.) — Se dit de l'emploi des ordres d'architecture antique et du nombre et de la disposition des colonnes au pourtour d'un édifice.

— (Peint.) — Se dit de l'aspect général d'une composition, du mouvement des lignes, de la pondération des masses. Un tableau, un dessin d'une belle, d'une grande ordonnance.

Ordre. — (Arch.) — Se dit d'un ensemble de colonnes et d'entablements présentant des proportions d'un caractè-

re particulier. En architecture classique, on n'admet que trois ordres :

l'ordre *dorique*,

l'ordre *ionique* et

l'ordre *corinthien*.

Certains auteurs

admettent aussi

l'ordre *toscan*, l'ordre

composite et

même l'ordre *car-*

ryatide, dans lequel

les colonnes

ou supports verticaux sont remplacés par

des statues allégoriques.

Oreiller. — (Arch.) — (Voy. *Cousinet.*)

Orfèvre. — Se dit des artistes et

des artisans qui fabriquent des pièces

d'orfèvrerie ; et aussi des marchands

qui les vendent.

Orfèvrerie. — Art de l'orfèvre. —

Ouvrages d'or ou d'argent enrichis ou

non de pierres précieuses.

Orfroi. — (Art déc.) — Broderie en

bordure, réservée aujourd'hui aux vêtements

sacerdotaux, exécutée en fils ou en

lamelles d'or, d'argent ou de soie.

Orient. — Se dit de la partie lumineuse

d'une perle fine.

Orientaliste. — Peintre qui exécute

des sujets, des scènes orientales.

Decamps, Marilhat, Fromentin, sont

des orientalistes.

Orienté. — (Arch.) — Se dit des églises

dont le chevet est tourné vers l'Orient.

Oriflamme. — L'oriflamme, qui

était l'étendard des anciens

rois de France, fut d'abord

la bannière des abbés de

Saint-Denis. Autrefois, elle

avait trois pointes se terminant

par des houppes vertes

et s'arborait au bout d'une

lance. De nos jours, ces

oriflammes sont suspendues

comme les bannières et sont

fréquemment usitées dans les parades

ou fêtes.

Original. — Se dit d'un mode ab-



seulement personnel de conception et d'interprétation, dans des œuvres exécutées par les artistes ou d'après nature, ou d'après leur propre imagination. Se dit aussi d'un tableau, d'un dessin, d'une statue dont il a été exécuté des copies, des reproductions, etc. Posséder un original. Telle collection ne renferme que la copie d'une œuvre, l'original appartient à un musée.

Originalité. — Se dit des qualités maîtresses, personnelles, primesautières, qui caractérisent les œuvres d'un artiste. Manquer d'originalité, se traîner dans les sentiers battus. — Ne pas confondre l'originalité et la bizarrerie; la bizarrerie est le vice de la tendance dont l'originalité est la vertu.

Oripeau. — Lame de cuivre brillante. Étoffe ornée de broderie de faux or.

Orle. — (Arch.) — Se dit du rebord en filet placé sous l'ové d'un chapiteau.

— (Blas.) — Bordure très étroite. La largeur de la bordure devant être égale au sixième de l'écu, la largeur de l'orle est égale au douzième. De plus, la bordure touche toujours le bord de l'écu, tandis que l'orle en est toujours éloigné.



Ornemaniste. — Artiste dessinateur ou sculpteur qui n'exécute que les ornements, c'est-à-dire les rinceaux, les feuillages, les chapiteaux, les rosaces et tous les motifs d'ornementation dans la composition desquels les figures ou les animaux n'interviennent qu'à titre d'accessoires.

Ornement. — Motif peint ou sculpté décorant une surface délimitée par des lignes régulières ou irrégulières et contribuant à rendre un objet plus riche et plus orné. Les ornements sont absolument de fantaisie ou formés de la libre interprétation des feuillages ou des figures; mais ils consistent toujours en des agencements conventionnels qui varient suivant l'imagination de l'artiste.

Ornement courant. — Motif

d'ornementation se répétant identiquement sur une moulure.

Ornemental. — Qui appartient à l'ornement.

Ornementation. — Art de l'ornemaniste et aussi manière de disposer des ornements.

— **arabe.** — Les ornements arabes ont pour base des combinaisons géométriques de cercles et de polygones, de trapèzes, de rayons, de triangles, de losanges et autres figures dont les compartiments ou les intervalles, d'étendue variable, sont diversement colorés, mais toujours avec une harmonie incomparable.

— **byzantine, romane et gothique.** — L'ornementation architecturale, très riche dans l'art byzantin, se contenta pendant la période romane de reproduire, mais en les alourdissant singulièrement et en les transformant, les motifs classiques qui entraient dans la composition des ordres antiques, grecs et romains. Au *x^e* siècle, l'ornementation s'inspire d'une flore conventionnelle et devient typique; puis elle reproduit avec une scrupuleuse exactitude les plantes particulières à chaque contrée, crée des animaux chimériques et se développe en ce sens jusqu'au *xiii^e* siècle. Au *xiv^e*, elle décroît; au *xv^e*, au contraire, elle est très touffue, et, perdant la pureté des lignes, devient d'une richesse excessive.

— **égyptienne.** — Les principaux motifs de décoration employés dans le style égyptien consistent en hiéroglyphes, globes ailés, scarabées, animaux symboliques, feuilles, fleurs de lotus, palmes, etc.

— **grecque.** — Les motifs principaux de l'ornementation grecque se composent des feuillages appliqués d'une façon régulière aux diverses parties de l'entablement décorant soit la courbe des chapiteaux, soit la rosace placée sur les frises, etc. Ces divers motifs sont devenus classiques. L'architecture romaine et l'architecture de la Renaissance s'en

sont inspirées en les modifiant légèrement.

Ornementation polychrome.

— Ornementation en plusieurs couleurs.

— **romaine.** — Les motifs de décoration appliqués à l'architecture romaine sont à peu près les mêmes que ceux de l'architecture grecque. Mais, dans la décoration des surfaces murales et des pavages, les mosaïques et les peintures à fresque sur fond diversement coloré comportent souvent un motif central autour duquel règnent des rinceaux se détachant en clair sur le fond. Les fragments de peintures retrouvées à Pompéi offrent de nombreux exemples de surfaces murales décorées ainsi de rinceaux, de figurines, d'édifices fantaisistes et de labyrinthes.

Ornementé. — Décoré d'ornements.

Ornementiste. — Se dit parfois des ornementistes. N'est plus usité.

Ornements. — (Blas.) — Les ornements sont les pièces accessoires entourant l'écu.

— **de charge.** — (Blas.) — Ces ornements servaient à particulariser les armes des dignitaires ecclésiastiques, des nobles revêtus de charges de la couronne et de la maison du roi. Ces ornements consistent en attributs : livre d'azur pour le grand aumônier ; flacons pour le grand échanson ; épée nue pour les connétables, etc.

— **de dignité.** — (Blas.) — Ornaments qui constatent le droit à porter un titre de noblesse et consistant en couronnes et en casques.

— **d'hérédité.** — (Blas.) — Ornaments se transmettant dans les familles par ordre de succession et comprenant : les lambrequins, les cimiers, les supports et les devises.

— **typographiques.** — Marques d'imprimeurs, fleurons, entourages, lettres ornées, têtes de pages, culs-de-lampe, etc., agencés dans la composition typographique. On désigne surtout ainsi les ornements gravés en relief et

imprimés directement en même temps que le texte.

Orner. — Décorer d'ornements et aussi illustrer un volume ; exécuter des vignettes, des illustrations pour un ouvrage.

Orthographie. — Se dit des élévations géométrales ou dessins géométriques qui reproduisent un monument avec ses dimensions réduites à l'échelle et sans les déformations résultant de la perspective.

Ossature. — Se dit de la charpente d'une figure, des parties solides d'un édifice ; l'ossature d'un dôme.

Ossuaire. — Amas d'ossements. — Se dit aussi des petites constructions gothiques, des niches pratiquées dans les murailles de certaines églises, où l'on recueillait et rangeait des crânes et des ossements.

Osteau. — (Arch.) — Rosaces et médaillons, ouvertures circulaires placées au sommet des fenêtres à meneaux de l'époque gothique. Terme peu usité aujourd'hui.

Ostensoir. — (Art déc.) — Vase sacré où se place l'hostie consacrée exposée à la vénération des fidèles. On donne plus spécialement le nom de *monstrance* aux objets d'orfèvrerie affectant la forme pyramidale et supportant des récipients en cristal de roche, le plus souvent cylindriques, et destinés à contenir des reliques. La monstrance donnée par l'empereur Maximilien à l'abbaye de Donawerth est une des belles pièces de l'orfèvrerie allemande, et représente la généalogie de la Vierge sous la forme d'un arbre de Jessé. Les ostensoirs dus aux orfèvres français du xviii^e siècle sont en forme de gloire, agrémentée de têtes de chérubins et parfois d'épis de blé et de grappes de raisin. Parmi les ostensoirs de dimension exceptionnelle,



il faut citer le grand soleil-ostensoir d'argent donné, en 1708, à Notre-Dame de Paris, par le chanoine de La Porte, exécuté sur les dessins de l'architecte de Cotte par Ballin, orfèvre du roi, mesurant plus de cinq pieds (1^m,60) de haut et ayant pour support une figure d'ange qui soutient le livre de l'Apocalypse.

Ostéologie. — Branche de l'anatomie qui a pour objet l'étude des os, du système osseux, du squelette, de la charpente du corps.

Ottelle. — (Blas.) — Figure de fantaisie se rapprochant d'un fer de lance, mais sans ouverture, s'élargissant en rondeur à une extrémité et pointue par l'autre. On leur donne aussi le nom d'*amandes*. On rencontre quelquefois dans les armoiries quatre ottelles posées en sautoir, les pointes en dehors.

Ouate. — Se dit des petits tampons de ouate à l'aide desquels on exécute les ciels dans les dessins au fusain.

Oubliettes. — (Arch.) — Fosse profonde, à orifice parfois dissimulé, où étaient précipités les condamnés ou les victimes de guet-apens ; les véritables oubliettes sont fort rares dans les constructions du moyen âge.

Outillage. — (Grav.) — Se dit de l'ensemble des pointes à graver, brunissoir, grattoir, burins, etc., employés par les graveurs.

Outremer. — Couleur d'un beau bleu d'azur, précieuse pour sa fixité, obtenue autrefois par la calcination du lapis-lazuli, et artificiellement de nos jours par un mélange de kaolin, de sodium et de soufre.

Ouverture. — (Arch.) — Se dit en général des baies ou vides ménagés dans une façade, un plancher, une voûte, etc.

Ouvrage. — Œuvres d'art, tableaux, dessins, gravures, sculptures. — Catalogue des ouvrages exposés au Salon.

Ouvré. — Travaillé, façonné, découpé, gravé. Des coffrets ouvrés avec une grande délicatesse.

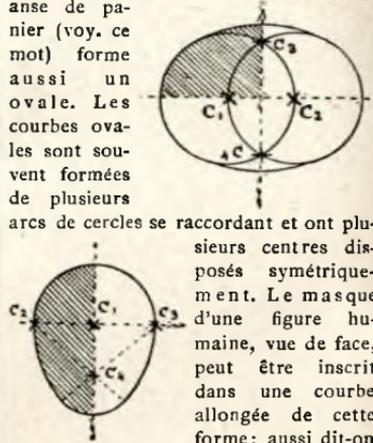
Ovale. — Courbe allongée. En principe, un ovale est une courbe se rapprochant le plus possible de la forme d'un œuf coupé par le milieu et dans le sens de la longueur. Par extension, on donne à l'ellipse le nom de *courbe ovale*; la réunion de deux courbes en anse de panier (voy. ce mot) forme aussi un ovale. Les courbes ovales sont souvent formées de plusieurs

arcs de cercles se raccordant et ont plusieurs centres disposés symétriquement. Le masque d'une figure humaine, vue de face, peut être inscrit dans une courbe allongée de cette forme; aussi dit-on

fréquemment : l'ovale d'une figure; un visage dont l'ovale est régulier.

Ove. — (Arch.) — Motif d'ornementation courant ayant la forme d'un œuf et servant à décorer le plus souvent des moulures ayant pour profil un quart de rond. Les oves entourés et couverts de culots de feuillages portent le nom d'*oves fleuronés*. En général, les oves sont séparés les uns des autres par des dards aigus ou des feuilles d'eau de forme allongée. Les oves sont employés surtout pour décorer les moulures des ordres antiques grecs, romains et de la Renaissance.

Toutefois, dans certains édifices romans du midi de la France, on donne aussi le nom d'*oves* à un ornement de moulures exécuté souvent avec une grande pureté et consistant en une sorte d'œuf, dont l'ovale est complet, très régulier.



Ils sont opposés par leur sommet, placés à peu de distance les uns des autres comme les olives d'un chapelet, mais dont le fil ne serait pas représenté. Parfois, les sculpteurs de l'époque romane représentaient une pomme de pin à demi engagée à l'intérieur de la coque de ces oves. — Certains auteurs se servent

abusivement du mot *ove* pour désigner la moulure du chapiteau, que l'on nomme *échine*, et la moulure ou quart de rond sur laquelle les oves sont appliqués.

Oxybaphon. — Vase antique en forme de récipient creux et évasé, sorte de cratère, mais parfois décoré d'anses latérales placées assez haut.

P

Pagode. — (Arch.) — Se dit des monuments religieux de l'Inde, de la Chine et du royaume de Siam.

Paillette. — Petite feuille de métal très mince, de forme circulaire et percée au centre d'une ouverture qui permet de la fixer à l'aide d'un point de fil ou de soie. Les paillettes scintillent vivement aux lumières. Les habits de cour du XVIII^e siècle étaient ornés de guirlandes et de rinceaux formés de paillettes d'or ou d'argent.

Pailon. — Feuille de cuivre jaune ou laiton, colorée sur l'une de ses faces, et qui sert dans la joaillerie pour obtenir des fonds miroitants. On donne aussi ce nom aux feuilles minces d'or ou d'argent placées sous l'émail, de façon à déterminer des points brillants.

Pain. — Couleurs pour la miniature pétries à l'aide d'eau gommée. On leur donne aussi la forme de tablette, de bâton ou de pastille.

— **d'émail.** — Petits disques d'émail de différentes couleurs dont les peintres broient des fragments dans un mortier d'agate.

Païrle. — (Blas.) — Figure composée de trois cotices mouvantes, des deux coins du chef et de la pointe, et se joignant au cœur de l'écu en forme d'Y. Certains auteurs font dériver le païrle du *palium* que portent les archevêques.

Paix. — Plaque de métal, ordinairement de forme circulaire, souvent niellée, gravée et damasquinée, que l'officiant donne à baiser aux fidèles. Les épreuves tirées à l'aide de la paix de Maso Fini-

guerra sont les premières épreuves en taille-douce connues. — (Voy. *Nielle.*)

Pal. — (Blas.) — Le pal est une lisse longue, plate et large, debout au milieu de l'écu et de toute la hauteur, depuis le dessus du chef jusqu'à la pointe. C'est une pièce honorable, dont la largeur doit être égale au tiers de l'écu. On trouve aussi des pals aiguïsés, cométés, flamboyants.



Palais. — (Arch.) — Ensemble de vastes bâtiments richement décorés, servant d'habitation aux souverains, aux princes, ou de lieu de réunion aux grands corps de l'Etat.

— **d'éole.** — (Arch.) — Réservoirs d'air en usage dans certains palais d'Italie pour aider à la ventilation des appartements.

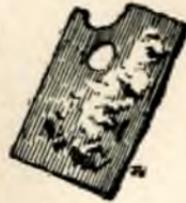
— **d'été.** — (Arch.) — Résidence de l'empereur de la Chine. En chinois : *Yuen-Min-Yuen.*

— **de justice.** — (Arch.) — Palais où sont installés les divers services des tribunaux.

— **des thermes.** — (Voy. *Musée de Cluny.*)

Païlestre. — (Voy. *Gymnase.*)

Palette. — L'un des principaux outils du peintre, composé d'une planchette mince, en bois de noyer ou de poirier, échancrée en un de ses bouts et percée d'un trou pour passer le pouce. La palette est d'abord chargée, c'est-



à-dire couverte de couleurs que l'on dispose dans un certain ordre. Sur les rebords on fixe parfois les godets destinés à recevoir l'huile.



Il y a des palettes ovales et des palettes carrées. Pour l'aquarelle et la gouache, on se sert de palettes en porcelaine. Pour la peinture en détrempe, la palette consiste en une vaste planche bordée de caisiers contenant les couleurs broyées à l'eau et mélangées avec la colle.

La palette est prise souvent comme emblème de la peinture.

Palette à dorer. — (Dor.) — Outil en bois dont le doreur se sert pour poser les feuilles d'or; et autrefois se disait du bout de queue de petit-gris disposé en éventail dans une carte, servant à prendre la feuille d'or qu'elle happe vivement.

On donne aussi le nom de palette à la tablette pourvue d'un manche ou poignée verticale dont se servent les ouvriers en stuc, à l'instrument de fer à l'aide duquel les relieurs repoussent les ornements des dos de volume, et enfin à l'instrument de bois avec lequel le potier arrondit et bat ses ouvrages.



Pallé. — (Blas.) — Se dit d'un écu couvert de pals.

Palme. — Motif d'ornementation



en forme de feuille de palmier. Les palmes entrent fréquemment dans la composition des trophées. La palme est le symbole de la victoire. L'art décoratif fait un fréquent usage des palmes comme motif d'ornementation.



— Motif différent usité dans les

étoffes de l'Inde, et ayant l'aspect d'une sorte de feuille dont l'extrémité se recourbe et dont l'intérieur est rempli de fleurons, de rinceaux, parfois d'une extrême complication et d'une grande richesse de coloration.

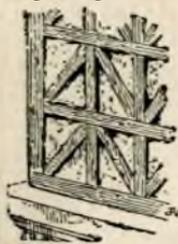
Palmette. — (Arch.) — Motif d'ornementation formé de petites palmes et très fréquemment employé dans les divers styles. Souvent les palmettes sont inscrites dans une courbe ogivale. Elles se composent de plusieurs tiges recourbées, au nombre de cinq ou davantage, reliées par une sorte d'agrafe. Leur partie inférieure s'enroule ordinairement en rinceaux.



Panache. — (Arch.) — Se dit de la surface triangulaire particulière aux pendentifs. — On dit aussi *fourche*.

Pan coupé. — (Arch.) — Surface remplaçant l'angle formé par l'intersection de deux autres surfaces et qu'on aurait abattu.

— **de bois.** — (Arch.) — Assemblage de pièces de charpente dont les vides sont remplis par de la maçonnerie. Certaines maisons du moyen âge et de la Renaissance offraient des dispositions de pans de bois fort ingénieusement combinés et d'un bel aspect. De nos jours, les pans de bois apparents ne sont plus employés que pour les constructions pittoresques ou champêtres.



Paniconographie. — Procédé de gravure en relief sur zinc inventé par Gillot en 1850, et qui consiste à transformer un dessin à l'encre lithographique en un cliché sur zinc qui s'imprime sur la presse typographique. — Le nom de *gillotage* a prévalu.

Panier. — (Arch.) — Motif de dé-

coration composée d'une corbeille de forme haute et étroite, d'où débordent des fleurs et des fruits.

Panne. — (Arch.) — Pièce de bois horizontale faisant partie d'un comble et supportant les chevrons.

Panneau. — Surface plane ou convexe, unie et encadrée ou ornée de moulures.

— (Arch.) — Surface d'une pierre taillée.

— (Peint.) — Les panneaux en acajou ou en bois blanc servant de support à la peinture se trouvent tout préparés chez les marchands de couleurs. Les *panneaux de 1* mesurent 21 centimètres $\frac{1}{2}$ sur 16; leurs proportions augmentent jusqu'au *panneau de 40*, qui mesure 1 mètre sur 81 centimètres.

— à **glace.** — (Arch.) — Panneau de lambris offrant une surface plane.

— **anglais.** — Panneaux usités dans la peinture à l'huile, fabriqués avec soin par des artisans anglais et que certains artistes préfèrent aux panneaux fabriqués en France, parce qu'ils sont moins sujets à se déjeter sous l'influence des variations atmosphériques.

— **de douelle.** — (Arch.) — Face courbe d'un vousoir. La face plane et visible porte le nom de panneau de tête, et la face d'un vousoir touchant l'autre vousoir porte le nom de panneau de lit.

Pannelle. — (Blas.) — Figure représentant une feuille de peuplier. Les pannelles sont presque toujours en nombre sur l'écu. Des pannelles d'argent, de sinople, etc., etc., posées trois, deux et une. Des pannelles d'argent mises en bande, dix pannelles d'argent posées trois, trois, trois et une.

Pannes. — (Blas.) — On dit aussi fourrures. Les pannes sont l'hermine et le vair, la contre-hermine et le contre-vair.

Panoptique. — On dit en architecture qu'un monument est panoptique lorsque d'un seul coup d'œil le regard peut en saisir l'ensemble.

Panorama. — Tableau peint sur une toile sans solution de continuité et appliquée contre une muraille circulaire. Les spectateurs sont placés au centre du panorama, en un point suffisamment élevé et dans une demi-obscurité; la lumière, en frappant vivement les premiers plans, ou peints ou réels, du tableau, accentue la profondeur de l'ensemble et donne l'illusion de la réalité. Le premier panorama exposé en France en 1799 représentait une vue de Paris peinte par Fontaine, Prevost et Bourgeois. Vinrent ensuite des vues des principales villes de France et de l'étranger, des batailles (principalement celles du premier Empire); puis, après le *Diorama* (voy. ce mot) de Daguerre et Bouton (inventé en 1822), le colonel Langlois exécuta d'immenses toiles représentant les batailles des Pyramides, de Malakoff et de Solferino. Ces toiles mesuraient 120 mètres de longueur sur 14 de hauteur et étaient installés dans une rotonde construite à cet effet aux Champs-Élysées à l'occasion de l'Exposition de 1855. Depuis quelques années, le goût des panoramas s'est considérablement développé, et leur exécution semble avoir atteint les dernières limites de la perfection. Dans le panorama de la bataille de Champigny, peint par MM. Detaille et de Neuville, on ne sait ce que l'on doit le plus admirer : des figures, du paysage ou même des premiers plans, dont la construction est d'une habileté surprenante.

Panorographe. — Instrument inventé en 1827 par l'ingénieur géographe Puissant, à l'aide duquel on obtient sur une surface plane le développement d'une vue perspective circulaire.

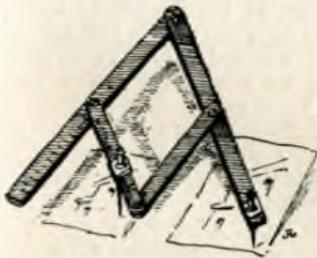
Panse. — (Arch.) — (Voy. *Balustre*.) — (Céram.) — Se dit de la partie renflée d'un vase. Un vase à large panse.

Panthéon. — (Arch.) — Temple consacré au culte de tous les dieux de l'antiquité. Nom donné à certains édifices élevés à la gloire des hommes illustres d'une nation. Rome et Athènes avaient



leur Panthéon. Pendant plusieurs années le Panthéon de Paris a été transformé en église sous l'invocation de sainte Geneviève.

Pantographe. — Instrument à l'aide duquel on grandit ou l'on diminue un dessin dans des proportions mathématiquement exactes. Il y a des pantographes de différents systèmes. L'un des plus usités est fondé sur le principe des triangles semblables et permet d'obtenir



des reproductions plus grandes, plus petites ou de même grandeur que l'original, selon la place où l'on pose le pivot de l'appareil, le stylet destiné à suivre les contours du dessin à reproduire et le crayon servant à tracer l'image sur le papier.

Pantographie. — Art de copier, de reproduire des dessins à l'aide du pantographe.

Pantomètre. — Instrument servant à mesurer les angles et à mener les perpendiculaires ; — et aussi instrument inventé en 1752 par l'abbé Louvrier et servant à exécuter des portraits de profil d'après nature.

Papelonné. — (Blas.) — Se dit de sortes d'écailles demi-rondes, posées par rangées comme des tuiles, le plein des écailles représentant le champ de l'écu, et les bords les pièces et ornements. De gueules, papeloné d'argent, d'hermine papeloné de gueules.

Papier. — Matière fabriquée à l'aide de substances végétales réduites en pâte et transformées en feuilles minces sur les-

quelles on peint, on écrit, on dessine ou l'on imprime.

Papier à peindre. — Papier spécial sur lequel on peut peindre à l'huile.

— **autographique.** — Papier enduit d'une préparation spéciale sur laquelle on dessine et qui, légèrement humecté et soumis à la pression, permet d'obtenir un décalque sur une pierre lithographique ou sur une plaque de zinc.

— **bleuté.** — Papier fort ou carton Bristol d'une teinte gris bleu, fréquemment employée pour servir de marge aux dessins.

— **balle.** — Papier de couleur, d'un ton jaunâtre ou rosé, employé surtout pour les dessins et les plans d'architecture destinés à fournir aux ouvriers des modèles grandeur d'exécution.

— **couché.** — Papier enduit d'une épaisse couche de blanc de céruse ou de blanc de zinc; sorte de papier *porcelaine* excellent pour le tirage des similligravures, mais cassant et peu résistant.

— **Creswick.** — Papier anglais pour l'aquarelle. — (Voy. *Papier Whatman*.)

— **de Chine.** — Papier d'une teinte jaunâtre plus ou moins foncée, fabriqué avec l'écorce de bambou, employé pour tirer des épreuves de gravure, soit en relief, soit en taille-douce. Il y a des papiers de Chine de teinte très claire, d'autres de teinte presque bistrée. Le papier de Chine étant très mince, lorsqu'il est appliqué sur un bristol ou sur un papier-pâte résistant, il prend le nom de *Chine appliqué*. Dans le cas contraire, il prend le nom de *Chine volant*. Cette application s'obtient d'ailleurs par la pression exercée pendant le tirage. Les papiers de Chine fournissent d'excellentes épreuves de gravures sur bois; ils permettent aussi d'obtenir de belles épreuves des gravures en taille-douce.

— **destinés à l'impression.** — Les papiers de formats les plus usités dans l'impression des volumes sont — outre les papiers grand monde, grand aigle, grand soleil, grand colombier et jésus (voy. ces mots), — les papiers :

raisin (64 cent. sur 49), cavalier (60 sur 40), carré (56 sur 45), coquille (56 sur 44), écu (52 sur 40), couronne (46 sur 36), tellière (43 sur 33) et pot (39 sur 31). Ces dénominations ont leur origine dans les marques ou signes qui existaient dans la pâte des papiers fabriqués anciennement. Le format des volumes est déterminé par des feuilles de papier de cette dimension ou à peu près, pliées en deux, en quatre, en huit, en seize, etc.

Papier (grand). — Se dit d'ouvrages tirés avec de grandes marges. Un exemplaire sur grand papier, et par abréviation un grand papier. — (Voy. *Petit papier.*)

— **de tenture.** — (Voy. *Papier peint.*)

— **de verre.** — (Grav.) — Papier, ou toile, sur lequel est collé du verre réduit en poudre plus ou moins grossière. On s'en sert dans l'exécution des eaux-fortes pittoresques pour dépolir la surface du cuivre, de façon à obtenir à l'encre des taches irrégulières qui aident à accentuer les plans ou le rendu de certains morceaux. On se sert aussi de ce papier ou de papier d'émeri pour aiguiser les pointes à graver.

— **dioptrique.** — Papier à décalquer très transparent.

— **du Japon.** — Le papier du Japon, fabriqué avec l'écorce du *Morus papifera sativa*, n'est employé que pour les tirages de luxe. Le papier du Japon blanc est le plus beau et le plus épais. Il est soyeux, satiné, transparent, et fait admirablement ressortir les tons veloutés que donnent les morsures profondes. Mais il absorbe l'encre très facilement; aussi les planches doivent-elles être encrées plus fortement que pour les épreuves sur papier vergé.

— **en rouleau.** — Papier mécanique dioptrique, blanc ou bulle (voy. *Papier bulle*), usité pour les dessins d'architecture ou de machines, mesurant ordinairement 10 mètres de long sur 1^m,10 ou 1^m,50 de large.

— **glace.** — (Grav.) — Feuilles de gélatine sur lesquelles on exécute le

calque des sujets qu'on veut reproduire. — (Voy. *Calque, Décalque.*)

Papier grand aigle. — Format de papier mesurant 1^m,03 sur 0^m,68.

— **grand colombier.** — Format de papier mesurant 0^m,90 sur 0^m,60.

— **grand monde.** — Papier dont les feuilles mesurent 1^m,194 sur 0^m,87.

— **grand soleil.** — Format de papier mesurant 1 mètre sur 0^m,69.

— **jésus.** — Il y a de ce nom deux formats de papier mesurant l'un 0^m,72 sur 0^m,56, l'autre 0^m,70 sur 0^m,55. On dit aussi grand jésus et petit jésus.

— **parchemin.** — Papier immergé dans une solution d'acide sulfurique qui lui donne l'aspect du parchemin.

— **peint.** — Papier décoré d'ornements et de motifs divers par voie d'impression en couleurs et que l'on utilise comme tenture.

— **pelure.** — Feuilles de papier mince que l'on superpose aux gravures. On se sert aussi pour cet usage de papier *serpente*, papier sans colle destiné à empêcher les épreuves fraîches de décharger leur encre sur les feuilles qui leur font face.

— **porcelaine.** — Papier couvert d'une couche de céruse, offrant une surface unie et miroitante d'un très beau blanc.

— **procédé.** — Papier strié sur lequel on dessine au crayon et à la plume en enlevant les blancs au grattoir. Le gillotage transforme les dessins ainsi exécutés en clichés en relief.

— **pumicif.** — Papier enduit de pierre ponce pulvérisée et employé pour les dessins au pastel.

— **quadrillé.** — Papier divisé, à l'aide de lignes horizontales et verticales, en petits carreaux de cinq à dix millimètres de côté et usités pour tracer des croquis d'architecture.

— **serpente.** — (Voy. *Papier pelure.*)

— **torchon.** — (Voy. *Papier Whatman.*)

— **vélin.** — On désigne sous le nom de *papier vélin* un papier fort et sans grain, aussi uni et satiné que possible. Les beaux papiers vélin sont excellents

pour le tirage des vignettes en relief. Ils en font ressortir à merveille toutes les finesses. Malheureusement le papier vélin est beaucoup moins solide que le papier vergé et se pique facilement de taches d'humidité.

Papier vergé. — Papiers qui laissent apercevoir par transparence des vergeures et des pontusseaux ou empreintes de fils métalliques restées sur la pâte humide pendant la fabrication. Le papier vergé est solide et résistant; il se prête admirablement au tirage des épreuves en taille-douce, mais doit être prescrit pour le tirage des vignettes en relief.

— **Whatman.** — Sorte de papier très solide, à grain très fin, à grain ordinaire ou à gros grain, que l'on désigne parfois, dans ce dernier cas, sous le nom de *papier torchon*. Le papier Whatman à gros grain est adopté par les aquarellistes. Le papier à grain fin sert surtout à certaines impressions de luxe, après avoir été préalablement satiné, c'est-à-dire après que, sous une forte pression, on a fait disparaître les aspérités de son grain. Pour ces papiers, de fabrication anglaise, destinés à l'aquarelle, les dimensions varient depuis le demy, le medium et le royal, qui mesurent environ 0^m,60 sur 0^m,40, jusqu'à l'impérial, au double-éléphant, au Creswick, au Harding et au Cartridge, qui mesurent 0^m,76 jusqu'à 1^m,20 sur leur plus grande dimension.

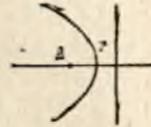
Papillons. — Se dit parfois de petites cartes de détail disposées dans les coins d'une grande carte géographique. Une carte de France avec papillon des embouchures du Rhin et de la Meuse.

Papillotage. — Se dit dans une peinture, un dessin, une gravure, de l'effet produit par un éparpillement de nombreuses lumières, de tons clairs, de taches blanches qui nuisent à l'unité, distraient le regard et font que l'œil du spectateur, attiré à la fois dans plusieurs directions, ne sait où se fixer.

Papillotant. — Se dit de couleurs de tons qui papillottent.

Papyrographie. — Art d'obtenir des épreuves lithographiques en substituant des blocs de carton-pâte aux pierres lithographiques.

Parabole. — Courbe géométrique qui est formée par la réunion, la continuité de points situés à égale distance d'un point fixe ou foyer et d'une ligne droite ou directrice. Cette courbe résulte aussi de la section d'un cône par un plan parallèle à son côté.



Paraboloïde. — Surface engendrée par la révolution d'une parabole.

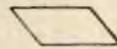
Parafe. — Se dit de traits de plume, d'enjolivements que certains artistes ajoutent sur leurs œuvres à leur signature ou à leur monogramme.

Parallèle. — Se dit de lignes qui, placées dans le même plan et prolongées à l'infini, ne se rencontreraient jamais. — Se dit aussi de choses semblables, de figures identiques, symétriquement placées, de sujets de même taille formant pendant, de parties d'un édifice de même proportion.

— **à vis.** — Instrument dont se servent les graveurs — principalement les graveurs de lettres — pour tracer des lignes parallèles sur des planches de métal.

Parallépipède. — Solide formé de six parallélogrammes ou de six rectangles. Dans ce dernier cas, il porte le nom de parallépipède droit. Le cube est un parallépipède.

Parallélogramme. — Quadrilatère plan dont les côtés opposés sont parallèles et égaux deux à deux. Le losange est un parallélogramme dont les quatre côtés sont égaux.



Parallélographe. — Instrument servant à tracer des lignes parallèles.

Parapet. — (Arch.) — Barrière, rebord à hauteur d'appui, élevé sur une saillie de balcon, sur une plate-forme, sur un pont, un quai, etc.

Parasol. — Le parasol de toile blanche est un des accessoires indispensables aux artistes qui font des études en plein air. Ces parasols sont pourvus d'un manche terminé par une pique qu'on enfonce dans le sol. Les manches sont ordinairement avec brisures, ce qui permet d'incliner le parasol dans toutes les directions possibles, de façon à maintenir dans l'ombre, quelle que soit la position du soleil, l'artiste et la toile sur laquelle il travaille.

Parastate. — (Arch.) — Se dit indifféremment des pilastres, piliers et pieds-droits.

Paravent. — Petit meuble formé de feuilles réunies par des charnières et placées verticalement, que l'on décore de peintures, de riches broderies, d'étoffes. Parfois l'entourage des feuilles est orné de fines sculptures. Enfin il existe aussi des paravents laqués. Les Chinois et les Japonais ont fait preuve dans la décoration des feuilles de paravent d'une étonnante richesse d'imagination.

Parchemin. — Peau de mouton ou de chèvre, préparée et polie à la pierre ponce, sur laquelle on exécutait autrefois des manuscrits, et qui sert encore pour les peintures à la gouache, pour les miniatures, pour les tirages de luxe de certains ouvrages et sur laquelle on obtient de superbes épreuves des planches en taille-douce.

Parcheminé. — D'un ton blanc jaunâtre, offrant l'aspect du parchemin neuf, ou d'un ton gris jaune, comme celui du vieux parchemin.

Parclose. — (Arch.) — Enceinte d'une stalle d'église, et aussi traverse figurant un ouvrage d'assemblage.

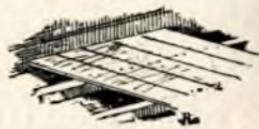
Parement. — (Arch.) — Surface visible d'une muraille.

Parodie. — Imitation, reproduction burlesque. Parodier la manière d'un artiste, c'est exécuter en charge, d'après ses compositions, des croquis dans lesquels les partis pris sont exagérés, de façon à produire des effets grotesques et risibles.

Paroi. — En général, surfaces tant extérieures qu'intérieures d'un objet, d'une muraille, d'un vase, etc.; et aussi en maçonnerie, se dit pour cloison.

Parpaing. — (Voy. *Assise de parpaing*.)

Parquet. — (Arch.) — Assemblage de lames de bois mince, posées sur des lambourdes ou sorte de solives horizontales et formant le plancher d'un appartement. Suivant la largeur des lames, suivant leur disposition, les parquets prennent les différents noms: de parquet



à *frises* ou formé de longues lames; de parquet à *point de Hongrie*, lorsque les lames sont posées comme des chevrons de blason; de parquet à *bâtons rompus*, c'est-à-dire en forme de chevrons dont les extrémités sont perpendiculaires sur les côtés; et de parquet d'*assemblage*



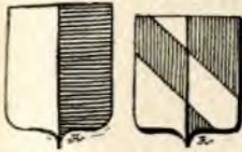
lorsque les lames sont croisées en tout sens, laissant entre elles des vides carrés, des espaces triangulaires qui sont remplis par de petits morceaux soigneusement ajustés. Enfin on exécute aussi des parquets en marqueterie avec des incrustations de bois diversement colorés, qui sont parfois d'un grand effet décoratif.

Parterre. — Se dit des parties planes d'un jardin décorées de compartiments de fleurs ou recouvertes de gazon

Parthénon. — Temple de Minerve à Athènes.

Parti. — (Blas.) — L'une des quatre partitions principales de l'écu. Le parti

se dit d'un écu divisé en deux parties égales par une verticale. On dit aussi parti de l'un en l'autre, lorsque sur



le parti il y a une pièce soit animal, meuble, etc., qui est parti du même

trait que ce-

lui qui divise l'écu et a les mêmes émaux, mais le métal étant à la place de la couleur et réciproquement.

Parties de l'écu. — (Blas.) —

Les différentes parties de l'écu sont le chef et la pointe, ayant chacun un canton dextre et un canton sénestre, et le centre ayant un flanc dextre et un flanc sénestre.

— **fières.** — (Voy. *Parties poufes.*)

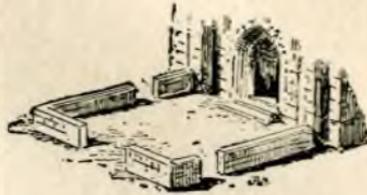
— **poufes.** — Parties d'un bloc de marbre se réduisant en poudre lors de la taille. Les parties *poufes* sont celles dont le grain n'offre pas une cohésion suffisante; les parties *fières*, au contraire, sont celles que l'outil entame difficilement.

Parti pris. — Se dit, dans un tableau, du mode de distribution de la lumière choisi par l'artiste, de la façon dont une scène a été comprise et rendue, dont elle est composée, dont un sujet a été traité. Un parti pris de lumière, de couleur. Un tableau qui manque de parti pris.

Participer. — Se dit dans un tableau des tons qui, tout en gardant leur valeur, s'associent dans une certaine mesure aux tons juxtaposés et leur empruntent même des éléments de coloration. Ces tons, participant ainsi les uns des autres, ont pour but de rendre un ensemble plus harmonieux, plus homogène.

Parvis — (Arch.) — Emplacement situé en avant des *basiliques* chrétiennes et des églises, désigné souvent, dans le premier cas, sous le nom d'*atrium* et qui était réservé aux catéchumènes et aux pénitents. Au moyen âge, on dé-

signait ainsi une place souvent enclose de petits murs ou de lisses et située en



avant du portail principal des églises. Le parvis de l'église, le parvis de la cathédrale.

Pas de l'hélio. — Distance constante entre deux spires, et qui se mesure suivant les génératrices du cylindre.

— **de vis.** — Se dit de l'espace, de la distance qui existe entre deux filets sur une même génératrice.

Passage. — (Peint.) — Mode de transition entre deux tons juxtaposés, entre des parties sombres et lumineuses. Un passage trop brusque des parties éclairées aux parties plongées dans l'ombre.

— (Arch.) — Corridor servant de dégagement entre deux pièces; et aussi, vaste galerie couverte; enfin, sorte de rue étroite réservée aux piétons.

Passe-partout. — (Grav.) — Le passe-partout est une gravure soit en relief, soit en taille-douce, formée de deux parties mobiles. Telles sont, par exemple, certaines lettres ornées gravées sur bois, dont l'entourage reste toujours le même, tandis que le milieu est mobile. Telles sont aussi certaines eaux-fortes, principalement dans les ouvrages du siècle dernier, dont l'une fournit un cadre richement orné, au milieu duquel on place des vignettes avec légendes variées qu'on substitue l'une à l'autre dans le même encadrement. Se dit aussi d'un cadre dans lequel on peut substituer aisément un dessin, une gravure à un autre. Un dessin monté en passe-partout.

Pastel. — Procédé de dessin en couleur à l'aide de crayons diversement

colorés. Le pastel s'exécute sur papier pelucheux ou sur canevas recouvert d'une préparation à la détrempe. On fixe les contours à l'aide de crayons durs ou demi-durs et on indique les lumières, les masses et les plans à l'aide des crayons tendres, qu'on écrase et étend avec le doigt, avec l'estompe ou le tortillon. Les dessins au pastel s'effacent facilement. On peut enlever des surfaces entières d'un seul coup de blaireau ; aussi doivent-ils être fixés à l'aide d'un fixatif spécial et mis à l'abri de l'air et de l'humidité, puis placés sous verre, si on veut en assurer la conservation.

Pastiche. — Imitations d'œuvres d'art, soit que l'on cherche à reproduire les ouvrages d'un maître, soit que l'on veuille imiter les détails ou le parti pris caractéristique d'une école. Certaines œuvres modernes sont d'agréables pastiches des maîtres anciens.

Pasticher. — Exécuter des pastiches.

Pasticheur. — Celui qui n'exécute que des pastiches. S'emploie souvent en mauvaise part, comme synonyme ou à peu près de copiste.

Pastillage. — (Céram.) — Mode de décoration qui consiste à modeler à part des ornements qui sont ensuite collés à la surface nue d'un vase au moyen de la barbotine, et forment ainsi relief. Ce procédé est le contraire de celui appelé sigillation et qui consiste à *imprimer*, à l'aide de moules spéciaux, des ornements dont la saillie est prise dans la masse même du vase.

Pastille. — Couleur pour l'aquarelle ayant la forme de petits disques de peu d'épaisseur.

Pastorale. — Sujet champêtre où l'on met en scène des bergers et des bergères de convention. Les pastorales de Boucher.

Pâte. — Masse de couleur fraîche préparée sur la palette pour être posée sur la toile. — Une pâte d'une excellente qualité. — Se dit aussi pour caractériser le mode d'emploi, le maniement plus ou

moins habile de la pâte colorante. Des chairs d'une pâte superbe. — (Voy. *Peindre en pleine pâte.*)

Pâte. — (Céram.) — Mélange de diverses matières broyées et mêlées, qui sert à fabriquer la porcelaine.

— **de verre.** — Nom donné aux empreintes de verre que les Italiens nomment *obsidianum vitrum*.

— **plastique.** — Sorte de composition molle grise, jaune ou rouge, servant à modeler et ne séchant pas comme la terre glaise.

— **siccative.** — (Voy. *Huile à retoucher.*)

— **vieille.** — (Céram.) — Pâte ayant acquis l'homogénéité nécessaire pour être façonnée.

Pâté. — (Grav.) — Taches noires et opaques, provenant de travaux trop serrés.

— (Arch.) — Ensemble de constructions formant un groupe compact.

Lors des travaux de voirie, ou percement de nouvelles rues, on fait disparaître des pâtés de maisons.

On dit aussi un pâté de constructions formant l'angle d'une rue, un pâté de maisons isolé par quatre rues.

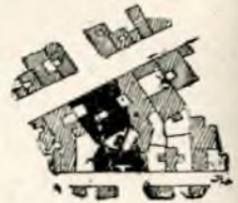
Patenôte. — (Arch.) — Motif d'ornementation formé de files de chapelets ou de guirlandes de petites graines rondes ou ovales.

Patère. — Vase antique en forme de coupe très plate.

— (Arch.) — Motif d'ornementation



formé d'une rosace de forme circulaire



rappelant les coupes antiques destinées aux libations.

Pâtes. — Abréviation par laquelle on désigne souvent les ornements en carton-pâte. — (Voy. ce mot et *Carton-pierre*.)

Patine. — Croûte verte formée de carbonate de cuivre, de vert-de-gris qui apparaît à la surface des bronzes exposés aux intempéries de l'air. — Se dit aussi du ton que prend le vernis qui recouvre un tableau après plusieurs années d'exposition à la lumière. Il y a des tableaux qui, avec le temps, prennent une patine d'une finesse de ton exquise. Se dit en général de l'aspect moelleux, fondu, que prennent avec le temps tous les objets d'art sous l'influence de différentes conditions atmosphériques, sous l'influence même des atomes de poussière. Les statues en marbre, les édifices se recouvrent avec le temps d'une patine qui les rend plus harmonieux.

— **antique.** — Patine à reflets verts et bleus, laissant apercevoir de grandes surfaces brunes et des points brillants de métal. On l'obtient artificiellement à l'aide d'un bain d'acide acétique, de chlorure de sodium et de sulfhydrate d'ammoniaque.

Patiner. — Préparer la surface d'un bronze de façon à le recouvrir d'une patine artificielle.

Pâtissier. — Artisan qui pose les pâtes destinées à la décoration des lambris et plafonds.

Patron. — Carton découpé servant au coloriage.

Patronage. — Façon d'exécuter des peintures décoratives, surtout des motifs d'ornementation à l'aide de patrons découpés.

Patte. — Avoir de la patte, c'est, en argot artistique, avoir une grande habileté de main doublée d'un certain esprit. On dit qu'un artiste a « une patte du diable », qu'il a « une patte d'enfer » pour indiquer qu'il exécute des tableaux avec une habileté surprenante ; cette habileté d'exécution fait souvent passer sur certaines fautes de dessin ou de composition.

Patte de lièvre. — Se dit d'une estompe plate de papier usitée pour l'exécution de certaines parties d'un dessin au fusain.

Pavage. — (Arch.) — Revêtement de la surface horizontale du sol à l'aide de dalles de pierre ou de marbre, de pavés de grès, de carreaux de terre cuite, de cubes de bois placé sur une couche d'asphalte, de sable, de ciment, etc.

Pavé des géants. — Réunion de menhirs placés sans ordre et non sous forme d'alignements. — (Voy. *Menhir*.)

Pavement. — Action de paver et aussi pavage de luxe. Un pavement de marbre.

Pavillon. — (Arch.) — Bâtiment carré ou circulaire, isolé, formant milieu ou ayant pour parallèle un bâtiment de même dimension. Les pavillons des Tuileries. — Se dit aussi de petits abris de construction

pittoresque, de petites maisons isolées dans un jardin, de grands espaces couverts et vitrés et de forme régulière protégeant une place, un marché : les pavillons des Halles centrales. — Se dit enfin des lames de fer ou des planches en bois découpé servant à protéger les persiennes à lames ou les stores roulés à la partie supérieure d'une fenêtre.

— **de l'horloge.** — (Voy. *Tour de l'horloge*.)

Pavimentum rectile. — Nom donné par les archéologues aux mosaïques composées de fragments de forme et de couleurs variées, découpés suivant des combinaisons géométriques.

— **sculpturatum.** — Mosaïque dans laquelle les contours sont accusés par des creux remplis d'une sorte de mastic durci.

— **tessellatum.** — Nom donné par les archéologues aux mosaïques dont tous les fragments sont taillés en forme de cube. On désigne aussi ce



genre de mosaïque sous le nom de *pavimentum tesseris structum*.

Pavimentum vermiculatum.

— Nom donné par les archéologues aux mosaïques qui reproduisent des sujets et dans lesquelles les fragments sont placés de façon à suivre les contours des figures ou des ornements représentés.

Paysage. — Tableaux représentant la campagne, des sites agrestes, des scènes champêtres où l'interprétation de la nature tient la place prédominante, où les figures d'hommes et d'animaux, réduites à de petites dimensions, ne sont que les accessoires donnant une note dans l'ensemble ou fournissant une échelle des dimensions.

— **historique.** — Tableau de paysage représentant non pas des sites copiés sur nature, mais des compositions agencées suivant le goût de l'artiste et parfois peuplées de monuments en ruines, de statues, de vases et décorés de figures représentant une scène tirée de la Fable ou de l'histoire.

Paysagiste. — Peintre de paysage.

Peau de chien de mer. — (Dor.)

— (Voy. *Retoucher.*)

— **de vélin.** — Peau de veau très mince et très unie sur laquelle on peut exécuter des miniatures et des gouaches ou tirer des épreuves de gravures en taille-douce.

Pectiné. — (Voy. *Toit pectiné.*)

Pectoral. — Se disait, chez les Romains, de la partie de l'armure protégeant la poitrine. Chez les Juifs, les grands prêtres portaient un pectoral consistant en une broderie carrée enrichie de douze pierres précieuses.

Pédicule. — (Arch.) — Pilier isolé servant de support. — Le pédicule d'une cuve baptismale. — Et aussi petit couronnement d'une arcade ogivale au-dessus duquel se place un bourgeon ou une statuette. — Aussi mode de terminaison d'une arcade de même style placée au-dessus d'un cul-de-lampe.

Peigné. — Se dit d'une œuvre d'art, d'un dessin, d'un tableau, d'un fini excessif.

Peigner. — Travailler une œuvre avec minutie, à l'excès.

Peindre. — Exécuter un tableau, une aquarelle. Peindre à l'huile. Peindre à l'aquarelle.

— **à pleine couleur.** — Peindre avec des pinceaux chargés de couleur. — Se dit aussi de la façon de peindre sur des couleurs fraîches, de façon qu'elles se fondent mieux les unes dans les autres. On dit mieux, dans ce cas : « peindre en pleine pâte ».

— **au couteau.** — (Peint.) — (Voy. *Couteau à palette.*)

— **dans la pâte.** — Se dit de la façon dont un artiste couvre certaines parties de la toile d'une masse de couleur épaisse, qui permet, quand elle est encore fraîche, d'obtenir des tons fondus et dégradés donnant au modelé une souplesse et un moelleux qu'il serait impossible d'obtenir par d'autres travaux.

— **de pratique.** — Peindre de routine, ne pas exécuter une œuvre d'après le modèle ou d'après nature.

— **du premier coup.** — Poser les touches avec franchise, sans avoir besoin de revenir sur son travail. — Se dit aussi pour exprimer la facilité d'exécution, et la justesse de tons qui semblent avoir été rapidement appliqués sur la toile et n'avoient pas nécessité de travaux ultérieurs.

— **en pleine pâte.** — (Voy. *Peindre à pleine couleur.* — *Peindre dans la pâte.*)

Peint. — Orné de peintures. On dit d'un tableau qu'il est bien peint, pour indiquer que la facture en est savante et habile. Des accessoires mal peints.

Peintre. — Artiste qui exerce l'art de la peinture.

— **de batailles.** — Parmi les peintres de batailles, il faut citer Velasquez (la Reddition de Bréda), Wouwermans, Huchtenburg (Siège de Namur), Salvator Rosa, Lebrun, Van der Meulen, Van de Velde (Batailles navales), Snayers, le Bourguignon, Parrocel, Casanova, C. Vernet Gros, Gérard, Horace Ver-

net, H. Bellangé, etc., etc. Aujourd'hui on semble avoir abandonné cette dénomination pour celle de peintres militaires.

Peintre d'intérieurs. — Les peintres de l'école hollandaise et de l'école flamande ont excellé dans les intérieurs. Les intérieurs (voy. ce mot) d'églises de van der Poel, de W. Kalf, ceux de P. Neef, de van der Meer, de Delit, sont justement appréciés. En général, cette dénomination de peintres d'intérieurs ne devrait être appliquée qu'aux peintres faisant des tableaux dans lesquels la perspective de vues d'intérieur joue un rôle considérable, comme, par exemple, l'intérieur de Saint-Pierre de Rome, de Panini.

— **de fleurs.** — Artistes qui peignent des tableaux de fleurs. Les tableaux de fleurs du jésuite d'Anvers, Daniel Seghers (1590-1660), sont célèbres. Après lui, il faut mentionner les fleurs de David de Heem, de Van Huysum (1682-1749) et celles de Redouté (1759-1840).

— **de marines.** — (Voy. *Marine*.)

— **de paysages.** — Parmi les peintres de paysages les plus remarquables, il faut citer J. Ruysdael, Hobbema, Rembrandt, Huysmans, Hubert Robert, N. Poussin, Joseph Vernet et la pléiade des artistes français contemporains, Corot, Th. Rousseau, Daubigny, Chintreuil, Courbet, et tant d'autres qui assignent à l'école française une place prépondérante dans la peinture de paysage.

— **militaires.** — Se dit de nos jours des artistes qui représentent des épisodes de guerre, des scènes militaires. Ils sont les continuateurs des anciens peintres de batailles.

Peinture. — Se dit de l'art de la peinture, des ouvrages exécutés en peinture, et aussi des divers procédés en usage pour exécuter des œuvres peintes.

— **à la cire.** — (Voy. *Encaustique*.)

— **à la colle.** — Peinture dans laquelle on emploie des couleurs délayées avec de l'eau et de la gélatine.

Peinture à l'encaustique. — (Voy. *Encaustique*.) On désigne aussi ce procédé sous le nom de peinture à la cire.

— **à l'huile vernie-polie.** — Procédé de peinture industrielle qui consiste à recouvrir les objets de couches très nombreuses d'une préparation que l'on ponce et revêt ensuite de plusieurs autres couches de vernis. Cette préparation est appliquée par couches nommées *teintes dures*, parce qu'on en broie les couleurs à l'huile grasse, en les additionnant de céruse calcinée.

— **au vernis.** — Procédé de peinture industrielle dans lequel on emploie des couleurs broyées à l'alcool ou à l'huile, mais détrempées préalablement au vernis.

— **de genre.** — (Voy. *Genre*.)

— **d'histoire.** — La peinture d'histoire est celle qui a pour but de représenter les grands faits de l'histoire, des sujets religieux, des scènes allégoriques, symboliques ou mythologiques, et aussi des figures idéales ou d'une beauté idéalisée.

— **d'impression.** — Dénomination un peu solennelle — mais fréquemment employée cependant, — pour désigner la vulgaire peinture en bâtiment.

— **murale.** — Se dit d'œuvres exécutées directement sur les murailles d'un édifice. Les toiles peintes à l'atelier et destinées à être ensuite appliquées contre les murailles d'un édifice ne sont de la peinture murale que par à peu près.

— **sur émail.** — Peinture exécutée avec des couleurs métalliques auxquelles on a ajouté des fondants, sur des plaques d'or ou de cuivre émaillées et quelquefois contre-émaillées.

Peinturé. — Se dit des surfaces enduites de couches de couleur; — et aussi des œuvres exécutées sans goût.

Peinturer. — Couvrir de couleurs.

Peintureur. — Mauvais peintre, barbouilleur.

Peinturlurage. — Bariolage de couleurs criardes.

Peinturlurer. — En argot artistique, faire de la très mauvaise peinture.

Pendentif. — (Peint.) — Se dit des décorations peintes sur des surfaces polygonales, souvent curvilignes, et comprises entre des portions de voûtes ou de baies cintrées.

— (Arch.) — Se dit en architecture gothique des décorations de clefs pendantes; — et en architecture classique des triangles sphériques formés dans une voûte hémisphérique par la pénétration de deux berceaux demi-cylindriques, et aussi de surfaces courbes triangulaires obtenues par l'intersection de voûtes de différente forme. — D'autres combinaisons



architecturales du même genre, mais non identiques, peuvent engendrer des pendentifs de formes polygonales différentes. Ceux de la bibliothèque du palais Bourbon, décorés par E. Delacroix, sont des hexagones curvilignes irréguliers.

Pénétration. — (Arch.) — Se dit de la façon dont plusieurs corps solides de forme géométrique se coupent, se rencontrent, et aussi des surfaces obtenues par ces pénétrations.

Penne. — (Arch.) — Solive d'une certaine épaisseur.

Pennon. — (Blason.) — Se dit de l'écu chargé des alliances d'une maison.

Pénombre. — La pénombre est la partie d'une ombre dans laquelle il arrive un peu de lumière due aux rayons divergents. Au point où la lumière vive se fond avec l'ombre, les contours deviennent ainsi moins nets et moins secs.



Pensionnaire. — Nom donné aux lauréats du prix de Rome pendant leur séjour à l'Académie de France dans cette ville. Les pensionnaires de la villa

Médicis. — Se dit aussi des jeunes gens qui reçoivent une pension de leur ville natale pour continuer leurs études à l'École des Beaux-Arts de Paris et même à Rome. Pensionnaire de la ville de Lille.

Pentadécagone. — Figure géométrique qui a quinze côtés et par suite quinze angles.

Pentagone. — Polygone ayant cinq angles et cinq côtés.

Pentaptyque. — Panneau peint ou sculpté formé de cinq volets se reliant les uns sur les autres. Un grand nombre de triptyques sont souvent désignés sous le nom de *pentaptyques* par certains auteurs, lorsque les deux volets destinés à se replier sur le fond sont formés chacun de deux panneaux.

Pente. — Inclinaison d'une ligne ou d'une surface.

Pentélique. — (Voy. *Marbre pentélique.*)

Penture. — (Arch.) — Bande de fer plat fixée à une porte, à une fenêtre, et la soutenant sur ses gonds en for-



mant charnière. Les pentures en fer forgé des portes de l'abbaye de Saint-Denis et de la cathédrale de Paris sont des chefs-d'œuvre de fer forgé.

Percée. — Se dit, dans un paysage, de la façon dont le ciel et les lointains apparaissent entre les masses des premiers plans.

Perche. — (Arch.) — Se dit parfois dans le style gothique de piliers minces et élancés.

Péribole. — (Arch.) — Enceinte extérieure des édifices sacrés; — et aussi espace, au pourtour des temples antiques, décoré de statues, d'autels et de monuments votifs.

Péridrome. — (Arch.) — Galerie couverte autour d'un édifice.

Périer. — Longue barre de fer permettant de manœuvrer le tampon fermant l'issue par laquelle le métal en fusion s'écoule des fourneaux au moment de la fonte d'une statue.

Périptère. — (Arch.) — Se dit des édifices, des temples antiques entourés de colonnes isolées.

Péristyle. — (Arch.) — Galerie à colonnes isolées. — Se dit aussi des temples antiques ornés intérieurement de rangées de colonnes.

Perle. — (Arch.) — Motif d'ornementation formé de petits grains sphériques appliqués sur une moulure à profil convexe.

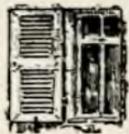


Péroné. — (Anatom.) — Se dit de l'un des os de la jambe.

Perron. — (Arch.) — Escalier extérieur, ensemble de marches formant saillie sur une façade, ou reliant dans un parc des terrains élevés à des niveaux différents.



Persienne. — (Arch.) — Châssis à claire-voie. Sorte de volet ajouré formé de lames de bois inclinées en abat-jour. Ensemble de lamelles de bois ou de fer espacées les unes des autres, main-



tenues et dirigées à l'aide de chaînettes qui se déploient et se replient à la façon des stores. On dit aussi *Jalousies*.

Perspecteur. — (Arch.) — Qui a la spécialité des tracés perspectifs, qui met un tableau en perspective. Lorsqu'ils ont de grandes parties d'architecture à traiter, ou que le fond de leur toile comprend de nombreux monuments, la plupart des peintres ont recours à la collaboration des perspecteurs, qui sont

appelés aussi pour établir les lignes de fuite d'un plafond, et en général tracer toutes les épures géométriques que nécessite la mise en perspective d'un sujet.

Perspective. — « La perspective, a dit Lamennais, est l'observation des lois de l'optique dans la disposition des plans. »

— **aérienne.** — Perspective qui indique l'éloignement relatif des objets par la dégradation des tons.

— **cavalière.** — Tracé spécial de perspective qui a pour but de représenter les objets sous un aspect très net et comme s'ils étaient vus d'en haut et comme à vol d'oiseau. Dans les ouvrages élémentaires de géométrie, les solides sont toujours représentés ainsi; et dans un grand nombre de plans on a appliqué ce système. La perspective cavalière est également usitée en charpente et en stéréotomie. Malgré cela, les tracés de perspective cavalière peuvent devenir assez compliqués; mais ils présentent cet avantage de se borner aux projections obliques sur un plan parallèle à deux des trois directions principales rectangulaires de l'objet que l'on met en perspective.

— **de sentiment.** — On dit que dans un tableau la perspective a été exécutée de sentiment, pour indiquer que l'artiste a travaillé « de sentiment », c'est-à-dire qu'il s'est rapproché de la vraisemblance le plus possible, mais qu'il n'a pas eu recours aux règles théoriques, qu'il n'a pas rigoureusement appliqué les tracés géométriques.

— **des ombres.** — Tracé géométrique perspectif à l'aide duquel, après avoir mis en perspective les objets représentés, on précise la position des lignes d'ombre et le contour des ombres portées.

— **isométrique.** — Tracé perspectif qui a pour but d'introduire dans la représentation des objets des rapports de dimension entre les dimensions de l'objet lui-même et celles de l'objet représenté.

Perspective linéaire. — Science qui a pour but, à l'aide d'un tracé géométrique seul, de représenter les corps selon les différences d'aspect, de proportions et de dimensions que leur impose leur éloignement.

— **ordinaire.** — Tracé perspectif qui a pour but de représenter sur une surface plane les objets tels qu'ils apparaissent à l'œil des spectateurs.

— **pratique.** — Théorie simplifiée de la perspective et ayant pour but de représenter les objets usuels tels que nous les voyons fréquemment.

— **spéculative.** — Perspective théorique qui a pour but de rechercher la comparaison des différents aspects sous lesquels on aperçoit les objets suivant la position qu'ils occupent par rapport à l'œil du spectateur.

Pétard. — Tirer un pétard, c'est, en langage d'atelier, en argot de rapin, produire une œuvre d'une singularité voulue et destinée à attirer l'attention du public sur son auteur. On dit aussi qu'un tableau est « trop pétard » pour indiquer que l'œuvre est peinte dans des tons éclatants et outrés qui s'éloignent complètement de la vérité.

Petit-buisson. — Fusain noir et assez dur servant à accentuer les traits de force dans un dessin.

Petite nature. — Se dit de figures de dimensions intermédiaires entre celles de la figure humaine grandeur nature et de la figure demi-nature. — (Voy. *Demi-nature*. Plus grand que nature.)

Petite onde. — (Arch.) — (Voy. *Doucine*.)

Petit papier. — Se dit d'ouvrages imprimés, de volumes dont les marges sont étroites. — (Voy. *Grand papier*.)

Petites branches d'ogive. — (Arch.) — Nervures se détachant des branches d'ogive et rejoignant les extrémités inférieures des clefs pendantes.

Petits maîtres. — Se dit d'une nombreuse pléiade d'artistes peintres, sculpteurs et graveurs qui, sans occuper le premier rang, tiennent une place ho-

norable et indiscutable dans l'histoire de l'art.

Pétrissage. — (Céram.) — Préparation de la pâte obtenue à l'aide du battage à la main, du battage mécanique ou du marchage.

Peulvan. — (Voy. *Menhir*.)

Phalange. — (Anatom.) — Os des doigts de la main et du pied.

Phare. — (Arch.) — Se dit des tours, tourelles ou constructions de forme élancée, élevées au bord de la mer ou sur les rives de larges fleuves, et portant au sommet des fanaux desti-

nés à guider les navigateurs. A l'entrée des ports bâtis par les Romains étaient souvent de hautes tours servant de phare, construites à l'imitation du célèbre phare d'Alexandrie qui, rappelant les bûchers d'apothéose, était formé de pyramides tronquées placées en retraite les unes au-dessus des autres.

Parfois aussi on se sert, comme phare, de figures colossales : tel était le colosse de Rhodes et tel est, en Amérique, la statue de *La Liberté*, par Bartholdi, exécutée en cuivre repoussé : un fanal étant placé au sommet.

Phelloplastique. — Art de reproduire en liège des monuments célèbres, des ensembles de ville, dont les dimensions sont obtenues à l'échelle de réduction. Les vues de ports de mer appartenant au musée de marine et exposées au Louvre sont des chefs-d'œuvre de phelloplastique. L'invention de ce procédé est due à Agostino Rosa (1780).

Photocalque. — Sorte de chambre noire dans laquelle on obtient, à l'aide d'une combinaison de miroirs, une image sur une glace dépolie placée horizontalement, ce qui permet d'en exécuter le calque aisément.



Photochromatique. — Se dit de procédés ayant pour but de reproduire les couleurs à l'aide de moyens photographiques.

Photogalvanographie. — Procédé de gravure héliographique permettant d'obtenir des dessins en relief ou en creux dont on fait des clichés.

Photogénique. — Se dit des couleurs qui ont de l'action, qui impressionnent les plaques photographiques sensibilisées.

Photoglyptie. — Procédé de gravure à l'aide de clichés photographiques. Il consiste à obtenir un cliché en gélatine à l'aide d'un cliché sur verre. Le cliché en gélatine, étant plus ou moins creusé et recouvert d'encre spéciale, donne à l'impression des teintes plus ou moins noires, correspondant aux parties lumineuses et aux parties ombrées.

Photographe. — Se dit de ceux qui reproduisent des modèles, des vues, travaillent d'après nature, exécutent des reproductions de gravures à l'aide d'appareils photographiques.

Photographie. — Façon de reproduire, d'obtenir, avec de la lumière, des images à l'aide d'agents chimiques et d'appareils spéciaux; — et aussi épreuves obtenues par ces procédés.

— **instantanée.** — Épreuves photographiques obtenues dans un espace de temps à peine appréciable, instantanément, en ouvrant et fermant l'objectif aussi rapidement que possible. Les photographies instantanées peuvent parfois donner aux artistes de précieuses indications de mouvement.

— **polychrome.** — Procédés héliochromiques par lesquels on cherche à obtenir des épreuves photographiques en couleur.

— **sur émail.** — Épreuves photographiques transportées sur émail et rendues inaltérables par la cuisson.

Photogravure. — Procédé de transformation des clichés photographiques en planches en taille-douce.

Photolithographie. — Procédé

qui consiste à transformer un cliché photographique en dessin lithographié sur pierre.

Photo-miniature. — Procédé d'enluminure d'épreuves photographiques.

Photoniellure. — Nielles obtenues par des procédés photographiques.

Photopolychromie. — Procédé d'impression typographique en trois couleurs, jaune, rouge et bleu, à l'aide de trois clichés photographiques transformés en similigravures et donnant par superposition toutes les colorations possibles.

Photosculpture. — Procédé qui consiste à photographier un modèle à l'aide de plusieurs objectifs disposés circulairement, et à dégrossir une masse de terre à l'aide d'un pantographe suivant le contour de ces clichés, chacun d'eux donnant un aspect différent du modèle. La photosculpture est un procédé dans lequel l'habileté de l'artiste tient encore une place considérable.

Phototypie. — Impression à l'encre grasse sur glace supportant une pellicule de gélatine obtenue par l'application d'un cliché photographique. On dit aussi *photocollographie*.

Phototypographie. — Procédé à l'aide duquel on transforme des clichés photographiques en gravures en relief. On dit aussi *photozincogravure*.

Phylactères. — Banderoles dont les extrémités sont enroulées et que tiennent souvent entre leurs mains les figures de l'époque gothique. Sur ces phylactères sont souvent écrits des légendes, des versets de psaumes, etc. On trouve aussi, dans les manuscrits de ces époques, des phylactères employés dans les bordures de pages et s'enroulant autour de brindilles de fleurs et de feuillage.

Physiographe. — Sorte de chambre claire minuscule.

Physionotrace. — Appareil in-



venté au XVIII^e siècle et à l'aide duquel on reproduisait mécaniquement et d'après nature des portraits de profil.

Physionotype. — Appareil inventé en 1835, servant à fabriquer des empreintes. Il consistait en une plaque métallique armée de tiges mobiles qui, enfoncées plus ou moins, suivant les saillies de l'original, déterminaient une surface ondulée que l'on pouvait reproduire à l'aide d'une matière malléable.

Phytochromotypie. — Procédé à l'aide duquel on obtient par la pression des empreintes sur papier ou sur bois de plantes, de fleurs ou de feuillages préalablement enduits de couleurs d'aniline.

Picotements. — (Grav.) — On obtient des picotements, c'est-à-dire des accidents voulus offrant l'aspect de taches irrégulières parsemées de points, en tamponnant le cuivre à l'aide d'un tampon inégalement chargé de vernis qui laisse le métal à nu en certains endroits. Ces picotements sont usités surtout pour le rendu des terrains, des vieux pans de murailles, etc.

Pièce. — (Grav. sur bois.) — Lorsqu'il faut exécuter un changement dans une planche déjà gravée ou réparer une erreur, on creuse dans le bloc une ouverture carrée dans laquelle on enfonce au maillet un petit cube de bois préalablement enduit de colle forte. Après en avoir bien dressé la surface, on grave à nouveau sur ce petit bloc.

Piécettes. — (Arch.) — Ornement de moulures à profil convexe, consistant en petits disques entièrement aplatis ou à demi renflés et représentés enfilés comme les perles d'un chapelet.

Pied. — Se dit de la partie la plus basse d'un vase, lui servant de support et formé ordinairement d'un profil de moulure reposant parfois sur une petite plinthe carrée.

— Ancienne mesure de longueur égale à trente-deux centimètres et demi environ.

Pied. — (Phot.) — Support de hauteur variable sur lequel on place la chambre noire. On donne le nom de pied de voyage, soit à de grosses cannes fendues en trépied, soit à des systèmes de même forme très légers et se démontant facilement. On appelle pied d'atelier un support très solide auquel, grâce à différents systèmes d'engrenage, on peut imprimer des mouvements précis et dans plusieurs plans, qui peuvent supporter des chambres noires d'un poids considérable et offrent une stabilité parfaite.

— **de fontaine.** — (Arch.) — Se dit des gros balustres soutenant des vasques.

— **droit.** — (Arch.) — Partie verticale d'une muraille supportant une arcade; — et aussi grands côtés verticaux de l'ouverture d'une baie. On dit aussi dans ce sens : jambages. Dans le style roman, on donne parfois aussi le nom de pied-droit, ou de pilastre aux piliers carrés ou prismatiques, dépourvus de colonnettes sur leurs angles.



Piédestal. — (Arch.) — Support, ordinairement carré, pourvu de moulures, de base et de corniche de couronnement. La partie carrée porte le nom de dé. Pour placer les statues dans les jardins, on exécute parfois des piédestaux cylindriques ou à pans coupés.



Piédouche. — Socle de petite di-



mension et de forme spéciale suppor-

tant un buste. Les piédouches consistent généralement en une grande moulure creuse, ornée en haut et en bas de moulures saillantes. Depuis quelques années, certains statuaires ont mis à la mode des bustes coupés brusquement et posés sur des piédouches carrés — en marbre ou en velours — formés de cubes sans moulure aucune et portant parfois un cartouche avec inscription.

Pierre. — (Arch.) — Parties de roches silicatées, quartzzeuses ou calcaires employées dans les constructions et qui, taillées régulièrement sur toutes leurs faces, prennent le nom de pierres de taille.

— **à aiguiser.** — Pierre dure à l'aide de laquelle les graveurs ébauchent grossièrement les pointes d'outils qu'ils achèvent d'aiguiser à l'émeri.

— **à brunir.** — (Dor.) — Pierre dure, transparente et polie, taillée en dent de loup ou en coude et adaptée à un manche en bois.

— **à l'eau.** — (Céram.) — (Voy. *Pierre verte.*)

— **alignées.** — (Arch.) — Nom donné aux monuments celtiques se composant de rangées de monolithes. Les alignements de Carnac forment onze lignes parallèles et couvrent une surface de plusieurs kilomètres.

— **branlante.** — Monument celtique formé de deux blocs dont l'un est



placé sur l'autre dans une position d'équilibre telle que parfois il suffit d'une impulsion très faible pour le faire entrer en oscillation. On donne aussi à ces monuments le nom de *Pierre folle*, de *Pierre qui danse*, etc.

— **couverte.** — Nom donné parfois à certains dolmens. — (Voy. ce mot.)

— **d'attente.** — Pierre saillante laissée alternativement d'assise en assise sur un parement de muraille, de

façon que, lors de la construction d'un mur au même alignement, on puisse relier les assises de la nouvelle construction à celles de l'ancienne.

Pierre d'autel. — Pierre bénite enchâssée au milieu de la table d'autel et sur laquelle officie le prêtre.

— **de fiel.** — (Peint.) — La pierre de fiel donne un ton assez semblable à celui de la terre de Sienne naturelle. Mais elle est également employée par les miniaturistes et les peintres d'éventails qui, à l'aide d'une solution fort étendue de pierre de fiel, rendent la surface du vélin sur lequel ils travaillent moins rebelle aux teintes qu'ils appliquent.

— **d'Italie.** — Schiste argileux à grain très serré, dont les artistes des siècles derniers se servaient fréquemment pour exécuter leurs dessins.

— **fichée.** — Monument celtique formé d'une pierre de forme allongée, plantée verticalement en terre. On leur donne aussi les noms de *Peulyan* ou de *Menhir*, et suivant les localités, on dit aussi *Pierre fiche*, *Pierre fitte*, *Pierre levée*, *Pierre fixée*, *Pierre latte*, *Pierre debout*, *haute borne*, *Pierre droite*, *chaire au diable*, etc., etc.



— **fine.** — Pierre précieuse naturelle.

— **gravée.** — Pierres fines gravées en creux ou en relief.

— **noire.** — Sorte de schiste ou d'ardoise assez friable dont les artistes se servaient avant l'invention du crayon noir dit *crayon Conté*.

— **précieuse.** — Pierre dure employée dans les bijoux et les objets d'art.

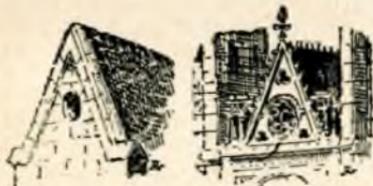
— **tombale.** — Pierres gravées généralement en creux, recouvrant des sépultures et placées au niveau du sol ou encastrées dans des murs verticaux. Il existe un grand nombre de pierres

tombales du moyen âge et de la Renaissance reproduisant les effigies des personnages historiques, qui sont des documents précieux pour l'histoire du costume. De plus, certaines pierres tombales sont d'une grande richesse d'ornementation. Les figures tracées d'un trait sommaire ont souvent un remarquable caractère de grandeur.

Pierre verte. — (Céram.) — Grès très fin à l'aide duquel on enlève les parties d'une peinture sur porcelaine ou sur faïence qui ont souffert de l'écaillage. — (Voy. ce mot.) — On dit aussi *Pierre à l'eau*.

— **vertes.** — (Arch.) — Pierres contenant encore leur eau de carrière.

Pignon. — (Arch.) — Partie supérieure d'un mur se terminant en pointe. Dans les édifices gothiques, la décoration des pignons est particulièrement soignée. Il était aussi d'usage que les demeures privées eussent leur pignon



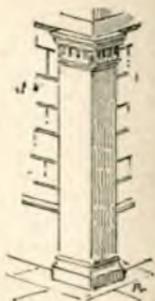
placé parallèlement à la rue. De là l'expression « posséder pignon sur rue ». Dans les constructions modernes, au contraire, et pour éviter les écoulements d'eau du côté des murs mitoyens, les pignons sont absolument proscrits.

— **à redans.** — Pignons dont les côtés, au lieu de présenter des lignes droites, offrent une série de ressauts semblables aux marches d'un escalier. Un grand nombre de vieilles maisons des villes de Belgique offrent de très nombreux spécimens de pignons à redans.



Pilastre. — (Arch.) — Support

carré, terminé par une base et par un chapiteau. Dans l'architecture grecque, le couronnement des pilastres est toujours différent du chapiteau



des colonnes. Dans les constructions romaines et à l'époque de la Renaissance, les chapiteaux de pilastres sont de véritables chapiteaux de colonnes tracés sur plan carré.

Pile. — (Arch.) — Massif de maçonnerie soutenant les arches d'un pont.

— Côté d'une monnaie opposé à la face.

— (Blas.) — (Voy. *Figures*.)

Pilier. — (Arch.) — Supports verticaux avec ou sans décoration. Parti-



culièrement en architecture gothique, colonnes et faisceaux



de colonnettes. Les piliers sont, en général, carrés et parfois cantonnés de colonnes. Ils sont ronds ou cruciformes

à l'époque du style ogival primaire. Au *xiv^e* siècle, ils sont supportés par des socles en nombre égal à celui des colonnettes groupées. Au *xv^e*, les piliers sont dépourvus de chapiteaux et formés de moulures prismatiques.

Pilier butant. — (Arch.) — Pilier destiné à combattre la poussée au vide d'une voûte.

— **de dôme.** — (Arch.) — Se dit des piliers supportant le tour d'un dôme ou une voûte en coupole.

Pilon d'agate. — (Peint. sur émail.) — Instrument employé pour broyer les émaux dans un mortier de même matière. — (Voy. *Brayon* et *Molette*.)

Pilotis. — (Arch.) — Ensemble de pieux enfoncés dans le sol, dont les têtes sont réunies par un grillage en charpente servant de sol artificiel pour fonder les maçon-



neries, lorsque le terrain est humide, mouvant, etc. Les ouvrages construits dans l'eau sont assis sur pilotis.

Pinacle. — (Arch.) — Petit clocheton en forme de pyramide à base polygonale. Dans le style roman, les pinacles sont remplacés souvent par des amortissements très simples. Au *xi^e* et au *xii^e* siècle, les pinacles se terminent parfois par une sorte de cône. Au *xiii^e*, ils deviennent très riches et se terminent en pyramides dont les arêtes sont garnies de crochets et parfois flanquées à leurs bases de petites pyramides. Au *xiv^e*, ils sont d'une excessive légèreté,



et au *xv^e*, ils sont formés de faisceaux de prismes se terminant en pyramides, se pénétrant ou s'élançant les uns au-dessus des autres. Enfin au *xvi^e* siècle, ils sont richement décorés de sculptures, mais exécutés avec moins de hardiesse qu'à l'époque précédente.

Pinacothèque. — Se disait, à Athènes, de la salle des Propylées renfermant des tableaux. — Se dit aussi de certains musées de peinture. La Pinacothèque de Munich.

Pinceau. — Faisceau de poils assemblés. Les pinceaux montés dans un tube de plume sont usités pour la peinture à l'aquarelle et les pinceaux montés sur manche de bois à l'aide d'un



tube de fer-blanc ou de cuivre sont employés dans la peinture à l'huile.

— **à mouiller.** — (Dor.) — Pinceau de petit-gris servant à imbiber d'eau l'objet à dorer.

— **à ramender.** — (Dor.) — Pinceau de poils très doux et à bout arrondi servant à réparer les cassures de l'or.

Pincelier. — (Peint.) — Vase en fer-blanc offrant deux compartiments. Dans l'un on met de l'huile, dans l'autre de l'essence de térébenthine pour nettoyer les pinceaux. C'est en pressant les pinceaux contre le rebord du pincelier que l'on accumule dans un des compartiments le résidu auquel on donne le nom d'or-couleur.

Pinnules. — (Voy. *Alidades*.)

Pinx. — Abréviation du mot latin *pinxit*, qui suit le nom de l'auteur d'un tableau reproduit en gravure, en lithographie, en photographie, en photogravure, etc.

Piquer. — Rehausser un modelé, un dessin d'ornementation à l'aide de petites touches énergiques et d'une couleur intense. Détacher des ornements bleu clair sur un fond bleu plus foncé à l'aide de piqués d'un bleu intense.

Piqués. — (Voy. *Piquer.*)

— (Grav.) — Accidents survenus pendant la morsure et offrant sur l'épreuve l'aspect de petits points noirs irréguliers et dus à un mauvais vernissage.

Piquet. — (Arch.) — Petite perche, petit jalon enfoncé dans le sol pour indiquer un alignement, une direction.

Pirouettes. — (Arch.) — Ornement de moulures à profil convexe, consistant en une sorte de perle de forme oblongue enfilée à un cordon. Souvent les pirouettes alternent avec des perles ou des piécettes. — (Voy. ces mots.)

Piscine. — (Arch.) — Réservoirs antiques ou bassins contenant de l'eau; cuvettes destinées aux ablutions et placées dans les églises gothiques, accolées aux piliers des églises (xii^e siècle) ou encadrées dans des arcatures qui, au xv^e siècle surtout,

étaient décorées avec une extrême richesse.

Pisé. — Maçonnerie en terre argileuse que l'on comprime dans l'intervalle de planches formant une sorte de moule, et qu'on laisse sécher à l'air.

Pithos. — Grand récipient de terre, de forme assez semblable à celle des amphores de grande dimension, mais cependant plus ventru et plus profond. On fabriquait dans l'antiquité des pithos à col rétréci et des pithos à col ouvert. Il y avait aussi des pithos de dimensions telles que, le col brisé, un homme eût pu se tenir à l'aise à l'intérieur.

Pittoresque. — Se dit de tout ce qui a de l'effet, du relief, de la couleur,

de tout ce qui est digne d'inspirer une œuvre d'art. « Le dessin, le relief et la couleur, voilà la trinité pittoresque », a dit Théophile Gautier. — Se dit de tout ce qui séduit, charme par un agencement, un ensemble qui sortent de la banalité. — Des ruines, des chaumières très pittoresques. — En général, tout ce qui a trait à la peinture.

Placage. — Moyen de décoration dans les ouvrages d'ébénisterie, qui consiste à découper des bois diversement colorés que l'on applique sur d'autres bois de valeur inférieure. Les placages d'acajou caractérisent une époque de l'art du mobilier. — On donne aussi le nom de placage, en architecture, aux revêtements de marbre, aux parements extérieurs de pierre recouvrant complètement d'épaisse murailles en maçonnerie de peu de valeur.

Place. — (Arch.) — Emplacement destiné à recevoir des constructions; et aussi, vaste lieu public découvert, entouré de bâtiments, d'édifices, parfois décoré de fontaines, de monuments.

— (**mise en**). — Se dit en peinture, en dessin, de la première esquisse, du premier trait indiquant l'attitude, le mouvement d'une figure. Une figure bien mise en place; une mise en place défec-tueuse. — Se dit, en sculpture, de l'emplacement définitif que doivent occuper les statues. Les statues destinées à la décoration d'une façade ne peuvent être bien appréciées qu'après leur mise en place.

Plafond. — (Peint.) — Peinture décorant la surface plane ou concave d'un plafond.

— (Arch.) — Surface supérieure d'un appartement. Les plafonds modernes consistent le plus souvent en enduits de plâtre, décorés ou non de moulures. Au moyen âge et à l'époque de la Renaissance, les plafonds étaient formés par les solives du plancher de l'étage supérieur qui restaient apparentes et divisaient la surface du plafond en longues bandes creuses que l'on transformait parfois en carrés ou caissons.



Plafond (faux). — (Arch.) — (Voy. *Faux plancher.*)

Plafonnage. — Action de plafonner.

Plafonnement. — Se dit de figures peintes et dessinées suivant une perspec-



tive tracée de bas en haut, de façon à les représenter comme si elles étaient vues en dessous.

Plafonner. — Exécuter une peinture avec les raccourcis nécessaires pour que les objets soient représentés comme s'ils étaient vus en dessous. — Faire plafonner une figure.

Plafonneur. — Artisan qui exécute les plafonds en plâtre.

Plaine. — (Blas.) — Nom de la Champagne diminuée. — (Voy. ce mot et *Figures.*)

Plain-pied. — (Arch.) — Se dit d'une série d'appartements dont le sol est au même niveau. Un salon et des galeries de plain-pied.

Plan. — Se dit en art des différentes surfaces verticales parallèles à la surface de la toile et qui, par un effet de perspective, représentent la distance qui existe entre des objets plus ou moins éloignés de l'œil du spectateur. Une figure qui n'est pas à son plan; qui est trop près ou trop loin. Des plans qui ne sont pas assez accentués.

Plan. — (Arch.) — Se dit de dessins géométriques en général, et en particulier des dessins représentant la projection des murailles d'un édifice sur un plan horizontal, ou la trace de ces murailles sur le sol. — Se dit aussi de projets d'architecture, de dessins industriels.

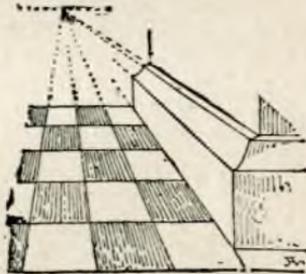
— (Art théâtral.) — (Voy. *Coulisse.*)

— **coté.** — (Arch.) — Plan couvert de cotes. — (Voy. ce mot.)

— **de front.** — (Perspect.) — Plan parallèle au tableau.

— **figuratif.** — Plan dans lequel les édifices, les reliefs de terrain sont représentés sous leur aspect réel, comme dans une sorte de vue à vol d'oiseau, mais avec une perspective spéciale dans le genre des vues cavalières. — (Voy. *Perspective cavalière.*)

— **fuyant.** — (Perspect.) — Plan



ayant pour base une ligne fuyante.

— **géométral.** — (Persp.) — (Voy. *Géométral.*)

— **horizontal.** — Se dit du plan parallèle au côté inférieur du tableau et perpendiculaire au plan de ce tableau ou plan vertical.

— **minute.** — (Arch.) — Plan ou dessin géométrique relevé sur le terrain, ou d'après lequel on exécute à l'aide de différents calques des reproductions exactes de ce plan qui est le dessin type.

— **vertical.** — (Perspect.) — (Voy. *Vertical.*)

Planage. — Opération qui a pour but de dresser les plaques de métal destinées aux graveurs. — (Voy. *Planeurs.*)

Planche. — (Grav.) — Plaque de métal ou bloc de bois destiné à la gravure. Se dit aussi d'épreuves gravées ou lithographiées. Une très belle planche ; un ouvrage orné de planches.

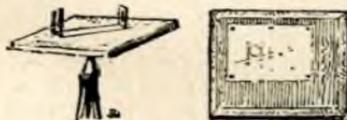
— à **claire-voie.** — (Grav.) — Se dit de planches gravées en taille-douce, offrant à leur milieu une ouverture réservée. Certains ouvrages du XVIII^e siècle sont illustrés ainsi de planches dont l'entourage reproduit un certain nombre de motifs d'ornementation, au milieu desquels on a intercalé des vignettes ou des cartes en taille-douce. On dit aussi *passer-partout*. — (Voy. ce mot.)

— **usée.** — (Grav.) — Les planches usées par de trop grands tirages donnent des épreuves *pâles*, lorsque ce sont des planches gravées en taille-douce ; ce qui s'explique tout naturellement par l'usure des tailles. Lorsque, au contraire, on tire des gravures sur bois, les planches usées donnent des épreuves très *noires*, parce que les tailles s'empâtent, se grossissent et se confondent.

Plancher. — (Arch.) — Parquet en bois grossier.

— (**faux**). — (Arch.) — Plafond établi au-dessous du plafond réel, de façon à diminuer la hauteur d'un appartement. On dit aussi *faux plafond*.

Planchette. — (Arch.) — Tablettes à bords rectangulaires bien dressés. Lorsque l'on veut exécuter un dessin, on fixe une feuille de papier sur cette planchette, soit à l'aide de punaises, soit à l'aide de colle. — Se dit aussi d'une



tablette montée sur un trépied et servant à relever des plans sur le terrain. Le levé des plans par cette méthode porte le nom de levé à la planchette. — (Voy. *Alidade*.)

Planeurs. — Ouvriers qui préparent les cuivres destinés aux graveurs. Les planeurs livrent la planche *planée*, c'est-à-dire bien droite et *polie*, brillante

comme un miroir. De plus, les planeurs aident le graveur dans les travaux de repoussage et d'effaçage. Ils *baissent de ton* certains plans trop mordus en frappant à l'aide de marteaux de bois, de façon à tasser le métal et à diminuer la largeur des hachures ; ils effacent complètement certaines parties d'un cuivre en ménageant le reste du travail et en repoussant le métal à l'endroit où le graveur doit graver à nouveau. Pour cela, les planeurs se servent d'un compas dit d'épaisseur, qui leur permet de repousser le métal sur l'étau, à l'envers de la partie effacée.

Plantation. — (Art déc.) — Se dit de la manière de poser un décor sur la scène. La plantation consiste à disposer les premiers plans, les coulisses, de façon à masquer les entrées et les sorties nécessaires au service de la scène. L'agencement des plantations, la science du clair-obscur et le dessin perspectif sont les éléments essentiels de la décoration théâtrale. Dans le décor du deuxième acte des *Huguenots* (par Lavastre), l'escalier du château de Chenonceaux est un exemple du grand effet que l'on peut obtenir par la plantation. On emploie quelquefois les plantations obliques pour accentuer les effets de perspective, de profondeur : telle était l'avenue d'obélisques et de pylones de l'un des décors d'*Aïda*, tel le décor du troisième acte de la *Reine de Chypre* (peint par Chéret).

Plaque. — Plaques de verre sur lesquelles on obtient des épreuves photographiques dont la dimension est de 0^m,24 sur 0^m,18 environ. On appelle *demi-plaque* les épreuves de 0^m,18 sur 0^m,13, *quart de plaque* celles de 12 sur 9, *plaque entière* et *extra-plaque* les grandes épreuves.

— **grainée.** — *Grain irrégulier* de la simili-gravure d'un effet tout différent de celui que donne le *réseau régulier*.

— **spéciale.** — Se dit de sujets spéciaux, de motifs d'ornementation gravés sur une plaque de cuivre, et décorant le

plat de certains cartonnages ou reliures.

Plaquer. — Recouvrir un métal commun d'une feuille mince de métal précieux, un bois commun d'une feuille de bois plus riche.

Plaquette. — Album, recueil, volume de peu d'épaisseur. Se dit aussi de petits bas-reliefs en métal de forme rectangulaire.

Plastique. — Art de reproduire les objets par le relief, par la forme. Art de modeler des figures.

— (**arts**). — Se dit, en général, de tous les arts qui engendrent la forme, c'est-à-dire les arts du dessin; — et en particulier de ceux qui se manifestent par le relief, le plus souvent à l'aide de matières malléables comme la terre glaise, la cire, le plâtre.

Plat. — Se dit de modelés qui manquent de relief et d'énergie.

Plate-bande. — (Arch.) — Partie supérieure d'une baie rectangulaire construite en pierres taillées suivant un appareil



approprié. — Moulure plate et unie qui a plus de largeur que de saillie.

Plate-forme. — (Arch.) — Surface horizontale établie à l'extrémité d'une pente, au sommet d'un édifice, etc.

Plâtras. — Fragments informes provenant de la démolition d'un lambris en plâtre, d'une statue en plâtre brisée en mille morceaux, et bons à utiliser comme remblai ou remplissage.

Plâtre. — Se dit en général d'objets, de figures moulés en plâtre et de reproductions en plâtre. Un plâtre d'après l'antique.

Plâtreux. — Se dit de tons clairs d'un blanc blafard, sans transparence, d'une tonalité blanche, lourde, sans légèreté.

Plâtrière. — Lieu d'extraction de la pierre à plâtre.

Platinotypie. — (Phot.) — Procédé de tirage des épreuves positives à l'aide des sels de platine. Les épreuves ainsi obtenues sont d'un ton bleuâtre assez froid.

Plein. — (Arch.) — Partie massive

d'une construction. Les pleins et les vides d'une façade.

Plein air. — Se dit des tableaux, des dessins exécutés hors de l'atelier. Dans l'atelier, éclairé par un jour unique et tombant suivant un angle donné, on obtient de grands partis pris d'ombre et de lumière franchement tranchés; lorsque le modèle, au contraire, pose en plein air, le modelé des plans s'accuse beaucoup moins énergiquement, à cause de l'abondance de lumière, des reflets, des rayons lumineux qui l'enveloppent de tous côtés. Dans ces conditions, le modelé ne s'obtient qu'en observant rigoureusement la valeur des tons, et telle saillie, qui dans l'atelier projetterait une ombre énergique, ne s'indique en plein air que par une valeur de ton aidant à la détacher, à la faire venir en avant. Quelques impressionnistes, voulant simplifier tout, abusent des effets de plein air: cela les dispense d'étudier le modelé, lequel dans ce cas — et nombre d'œuvres d'artistes contemporains en font foi — demande, au contraire, un rendu très habile et une science très étendue de la valeur des tons.

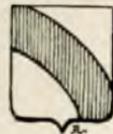
— (**cintre**). — (Arch.) — Cintre dont la courbe est égale à une demi-circonférence.

Pléorama. — Sorte de panorama mouvant inventé en 1831 et dans lequel les points de vue semblent fuir devant le spectateur.

Pli. — Se dit de la façon dont les draperies forment des angles et des casures. Des plis mal étudiés. Un pli d'une ligne superbe.

Pliant. — Petit siège léger que les artistes joignent à leur bagage, lorsqu'ils vont faire des études en pleine campagne.

Plié. — (Blas.) — Se dit d'une fasce, d'une bande, etc., dont le contour est formé de deux courbes concentriques. Un chevron plié de gueules, trois fasces pliées de sable. Le plié est fréquemment employé dans les armoiries allemandes et italiennes.



Plinthe. — (Sculpt.) — Base rectangulaire ou circulaire au-dessus de laquelle commence le sol sur lequel les figures statuaires sont posées. Les plinthes servent souvent à recevoir les inscriptions, le titre des bustes, des statues; mais elles servent aussi à les surélever, de façon que la perspective — lorsque ces statues sont mises en place — n'en cache point les parties inférieures et que le raccourci n'en altère pas les proportions.

— (Arch.) — Partie carrée à la base des colonnes posant directement sur le sol, et servant à dégager le profil des moulures circulaires. Dans tous les ordres antiques, sauf dans l'ordre dorique grec du Parthénon, toutes les bases de colonnes sont pourvues de plinthes.



— (faire un lit sous). — (Sculpt.) — Passer un trait de scie sous un bloc de pierre ou de marbre, de façon à obtenir une surface horizontale qui forme l'assise du bloc et serve de base pour l'établissement de la plinthe. — (Voy. ce mot.)

Plomb (colique de). — Colique violente causée par l'oxyde de plomb contenu dans les couleurs à l'huile.

Plombé. — (Voy. *Couleurs livides*.)

Plomberie. — (Arch.) — Ensemble de toutes les pièces en plomb qui entrent dans la construction d'un édifice. Art de fondre et de travailler le plomb.

Plumes à dessin. — Primitivement on se servait pour dessiner de plumes de corbeau. On se sert maintenant de plumes de fer plus ou moins fines, suivant le genre de dessin que l'on se propose d'exécuter. Le dessin à la plume a pris une certaine extension depuis que les procédés de gravure en relief sont universellement adoptés. Aussi certains artistes, pour obtenir des

vigueurs, ajoutent-ils parfois de larges touches obtenues au pinceau.

Pochade. — Esquisse, croquis librement et rapidement élevé.

Poché. — Se dit d'encre de Chine très épaisse.

Pocher. — Enlever une pochade, dessiner prestement, indiquer des figures à l'aide de quelques touches énergiques et vivement jetées.

Pochette. — Boîte de compas. On dit souvent pochette de mathématiques.

Pochoir. — Pinceau dur et court servant à frapper sur des découpures qui permettent de reproduire à l'instant et exactement un même motif décoratif.

Poignée. — (Grav. en pierres fines.)

— Manche en bois à l'extrémité duquel on fixe, avec du mastic, la pierre que l'on grave. C'est à l'aide de cette poignée que le graveur peut aisément manier la pierre fine, qui est ordinairement de très petite dimension, et la présenter au tourteau portant les bouterolles, qui l'usent au moyen de la poudre de diamant ou d'émeri dont elles sont enduites.



Poinçon. — (Grav.) — Instrument acéré offrant parfois deux points assez grosses, émoussées, et servant, dans la

gravure en manière de crayon, à ajouter de gros points au travail déjà préparé à l'eau-forte. En frappant sur ce poinçon, tenu bien perpendiculairement à la planche, on obtient, à l'aide de coups répétés et en déplaçant l'instrument à chaque fois, des creux plus ou moins espacés, plus ou moins profonds, qui se traduisent à l'impression par des points d'un noir plus ou moins intense. Un grand nombre de planches, habilement exécutées ainsi au siècle dernier et imprimées en rouge, offrent l'aspect de dessins à la sanguine.



Poinçon. — (Gravure en cachets.) —

Instrument d'acier servant à obtenir des empreintes répétées qui se trouvent gravées en frappant sur le côté opposé à la figure. Le contrepoint sert à obtenir des empreintes en sens contraire de celles que donnent les poinçons. Les graveurs possèdent souvent une collection de poinçons représentant les pièces qui reviennent le plus souvent dans le blason.

— Empreinte d'une initiale, d'une devise, d'un signe ou d'un symbole quelconque placé sur les objets d'orfèvrerie, sur les bijoux d'or et d'argent. Pour les objets modernes fabriqués commercialement, on désigne vulgairement ces poinçons sous le nom général de contrôle. On conserve au musée de Cluny une table de bronze où sont frappés les sceaux et contre-sceaux des orfèvres de Rouen au xv^e siècle. Les pièces d'orfèvrerie ancienne sont ordinairement revêtues du poinçon du maître, de celui de la maison commune, du poinçon de charge et du poinçon de décharge. De nos jours, l'application des poinçons est réglementée par des lois et décrets spéciaux et soumise au contrôle permanent des agents de l'Etat.

— (Numismat.) — Relief qu'on imprime sur une autre pièce et qu'on termine en creux.

— (Arch.) — Pièce de charpente verticale placée au milieu d'une ferme (voy. ce mot), et posant par son extrémité inférieure sur l'entrait, de façon à soutenir le faite à l'endroit où sont assemblés les arbalétriers.

— **originaux.** — Poinçons destinés au frappe des monnaies et qui ne subissent aucune retouche. Ces poinçons sont toujours en acier trempé.

Point. — (Sculpt.) — Marque que l'on fait sur les saillies d'une statue que l'on veut reproduire. — (Voy. *Mise au point.*)

Point d'aspect. — (Arch.) — Se dit du lieu d'où un édifice doit être envisagé pour être saisi d'un seul coup d'œil par le spectateur.

— **de distance.** — (Perspect.) — Point de fuite des lignes qui sont perpendiculaires au plan du tableau ou forment angle droit avec la base horizontale du tableau.

— **de fuite accidentel.** — (Perspect.) — Point de fuite d'un ensemble de lignes droites parallèles.

— **de fuite principal.** — (Perspect.) — C'est en ce point que vient converger la perspective des lignes perpendiculaires au tableau, et ce point est le pied de la perpendiculaire abaissée de l'œil du spectateur sur le plan du tableau.

— **de vue.** — (Perspect.) — Point placé sur la ligne de terre et où convergent les rayons visuels.

— **équipollés.** — (Blas.) — Ces points, au nombre de neuf, sont placés en échiquier.

— **perdu.** — Arch. — Centre d'un arc dans une figure d'ornement placée sur une portion de cercle.

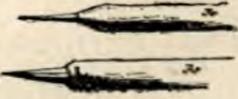
Pointal. — Pièce de fer entrant dans l'armature des modèles de statues pour la fonte.

Pointe. — (Blas.) — Pièce montant de bas en haut. Plus étroite que le chapé et occupant seulement les deux tiers de la pointe de l'écu. On trouve des pointes en bande, en barre, en fasce renversées. On dit aussi pointe en pointe lorsque la pointe a son sommet au centre de l'écu.

— **à graver.** — Les pointes des graveurs sont des poinçons plus ou moins

aigus. Les anciens graveurs se servaient de fortes aiguilles

à coudre. On se sert fréquemment de nos jours de petites vergettes d'acier adaptées à un manche de bois. On em-



plioie aussi des porte-pointes à vis qui permettent de se servir successivement de pointes de grosseurs différentes.

Pointe de diamant. — (Arch.) — Pierres bossages taillées en facettes; — et aussi ornement de moulure de l'époque romane. — (Voy. *Bossages*.)

— **des graveurs sur bois.** — La pointe des graveurs sur bois se compose d'une lame d'acier; — on se sert fréquemment de ressorts de pendule aiguisés en biseau, que l'on trempe et recuit au jaune foncé. On les emmanche dans une tige de bois fendue en deux et serrée par une corde tortillée. Le graveur manie cette pointe comme une sorte de canif pour creuser le buis, pour défoncer les blancs qui, dans la gravure sur bois, doivent être assez profonds pour n'être pas touchés par le rouleau destiné à encrever les parties en relief.

— **double.** — (Grav.) — Il y a des pointes doubles et même des pointes triples destinées, dans la gravure à la manière du crayon, à graver deux ou trois points à la fois. Ces pointes sont fixées dans des manches en bois et souvent légèrement émoussées, de façon à former des points assez gros.

— **plate.** — (Grav.) — Pointe qui enlève de fortes largeurs de vernis, mais donne des tailles moins énergiques que celles que l'on obtient avec les pointes ordinaires et à l'aide d'une morsure très prolongée.

Pointer. — Exécuter un modèle à l'aide de points.

Pointe sèche. — (Grav.) — Stylet d'acier à l'aide duquel on dessine directement sur le cuivre. En appuyant plus ou moins fortement, la pointe sèche pénètre plus ou moins profondément le métal, qu'elle ne coupe pas, mais

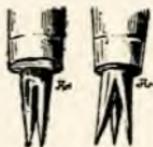
qu'elle refoule de chaque côté. Ces saillies de cuivre portent le nom de *barbes*. On les enlève à l'aide du grattoir si l'on veut que les traits donnent à l'impression un ton gris. Si on désire au contraire avoir des noirs veloutés, on conserve ces barbes; lors de l'encreage de la planche elles accrochent le noir. Mais elles ne peuvent donner qu'un nombre d'épreuves fort restreint, car elles s'usent rapidement à l'essuyage. On se sert de la pointe sèche pour ajouter à une planche déjà mordue à l'eau-forte des valeurs de ton d'une grande finesse et qu'il serait impossible d'obtenir par des morsures. C'est donc un procédé de retouche et c'est ainsi que Rembrandt employait la pointe sèche. Toutefois, il s'est trouvé dans ces derniers temps des artistes qui ont exécuté entièrement à la pointe sèche et sans avoir recours à aucun autre procédé des planches — principalement des portraits — de très grande dimension, et dont la beauté d'épreuves dépend surtout de l'habileté de l'imprimeur. — (Voy. *Essuyage, Retroussage*.)

Pointillage. — Travail fait à l'aide de points. — Et aussi mode de tracer des lignes formées d'une série de points destinés, dans les plans, à indiquer des axes ou des lignes de construction à titre de renseignements.

Pointillé. — Se dit de peintures, de dessins, de gravures exécutés à l'aide de points et non à l'aide de teintes plates ou de hachures.

Poitrail. — (Constr.) Forte pièce de charpente placée horizontalement sur des piliers, sur des massifs de maçonnerie, etc., et destinée à supporter parfois des charges considérables.

Polissage. — (Sculpt.) — Le polissage des statues en marbre est ordinairement confié à des ouvriers marbriers, mais le statuaire doit surveiller ce travail avec soin. Les finesses des touches disparaissent aisément sous l'action de la pierre ponce. Aussi les statues de l'antiquité ont-ils poli simplement à la cire quelques-unes de leurs



œuvres. On recouvre parfois les statues en marbre dont on veut conserver le polissage d'une légère couche de vernis.

Polissage.—(Grav.)—On polit les cuivres destinés aux graveurs à l'aide d'un grattoir, puis avec du grès, de la pierre ponce, de la poudre d'ardoise, du charbon de saule. — (Voy. *Planeurs.*)

Polisseur.— Ouvriers marbriers qui polissent les statues en marbre.

Polychrome.— Qui est de plusieurs couleurs. En Egypte et en Grèce, l'architecture polychrome était en honneur et les monuments byzantins et certains édifices gothiques étaient peints ou offraient des détails d'ornementation rehaussés de peinture à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur. De nos jours et sous nos climats les essais de polychromie les plus sérieux n'ont été tentés qu'à l'aide de matériaux diversement colorés : bronzes, marbres, pièces de céramique. La sculpture polychrome était pratiquée dès la plus haute antiquité ; de nos jours, quelques statuaires, Simart, Pradier, Clésinger, ont tenté de ressusciter cette forme d'art, non plus en coloriant les statues comme autrefois, mais en employant des matériaux de couleurs diverses.

Polychromie.— Procédé d'impression, de décoration, de coloriage, d'éclairage à l'aide de plusieurs couleurs.

Polyèdre.— Solide à surfaces planes.

Polygonal.— Qui a la forme d'un polygone.

Polygone.— Figure géométrique qui a plusieurs angles et plusieurs côtés.

Polyorama.— Panorama offrant des tableaux superposés dont les aspects se transforment, suivant que les toiles sont éclairées par devant ou par derrière.

Polyptyque.— On désigne ainsi, particulièrement pendant le moyen âge et la Renaissance, les retables fermés à l'aide de plusieurs volets se repliant les uns sur



les autres. — (Voy. *Diptyque* et *Triptyque.*) Se disait, dans l'antiquité, des tablettes à écrire formées de plus de deux lames ou feuillets.

Pomme.— Motif d'ornementation de forme sphérique.

— **de pin.**— Motif de décoration formé d'une sorte de cône renflé, couvert d'écaillés et d'imbrications et fréquemment employé dans les frises, dans les rosaces, comme motif d'amortissement.

Ponce.— Petit sachet de toile rempli de charbon pilé, de plâtre ou de sanguine dont on se sert pour obtenir un poncis. — (Voy. ce mot.)

Ponceau.— (Voy. *Couleur ponceau.*) — (Arch.)— Se dit d'un petit pont d'une seule arche.

Poncette.— Morceaux de feutre imprégnés d'un mélange de résine en poudre et de noir de fumée ou de céruse dont on se sert pour obtenir un poncis. — (Voy. ce mot.)

Poncif.— On dit d'un tableau qu'il est par trop « poncif » pour indiquer qu'il n'a aucun caractère d'originalité, que ces figures semblent avoir été déjà vues, paraissent être des décalques d'œuvres antérieures, très connues ou des réminiscences d'œuvres types.

Poncis.— Contour précis d'un dessin exécuté sur une feuille de papier assez résistante et qu'on pique de trous d'aiguille aussi rapprochés que possible. Pour obtenir un décalque de ce contour, on tamponne cette feuille avec un petit sac renfermant de

la poudre de fusain, de sanguine ou de craie, et la poudre, en traversant les petites ouvertures, indique par une suite de points le contour dont on voulait avoir une reproduction exacte. On se sert de poncis pour reporter sur toile les esquisses cherchées sur papier, pour obtenir des répétitions identiques d'un motif d'ornementation, etc. Ce n'est que par



corruption qu'on désigne les *poncis* sous le nom de *poncifs*; ce dernier mot a une autre signification. — (Voy. *Poncif*.)

Pondérer. — Equilibrer les groupes d'une composition.

Pont. — (Arch.) — Construction formée d'arches en pierre ou de tabliers en métal et servant à franchir un fleuve, à relier deux points séparés par une dépression de terrain.

— **biais.** — (Arch.) — Pont établi obliquement par rapport à la direction de l'axe du fleuve ou de la route qu'il traverse.

Pont-levis. — Pont qui s'élève ou s'abaisse pour intercepter ou livrer le passage. Il y avait aussi au moyen âge des ponts-levis à bascule, sans bras ni chaînes, mus par des treuils.

Porcelaine. — (Céram.) — Poterie dure, compacte et imperméable, formée d'une pâte fine et translucide, à base principale de kaolin.

— **hybride.** — Se dit de certaines pièces de porcelaine italienne dans lesquelles le kaolin de Vicence n'entraîne que pour une faible part, la base étant formée de quartz. Brongniart donne le nom de *porcelaine mixte* à ces pièces qui ne sont pas purement kaoliniques.

— **opaque.** — Se dit improprement de certaines faïences fines. On les désigne parfois aussi sous le nom de *demi-porcelaines*.

Porcelainier. — Artisan qui fabrique des porcelaines.

Porcelanique. — Qui a l'apparence, l'aspect de la porcelaine.

Porche. — (Arch.) — Vestibule extérieur des basiliques chrétiennes. C'était la partie qui dans les temples antiques portait le nom de *pronaos*. Certaines églises du moyen



âge possèdent des porches en pierre d'une grande richesse, comme ceux qu'on voit à

Notre-Dame de Noyon et à Saint-Vincent de Rouen. La Renaissance nous a laissé de beaux spécimens de porches en bois sculpté, et l'entrée d'un grand nombre d'églises de village était, autrefois surtout, précédée de porches rustiques d'un aspect parfois très pittoresque.



Porphyre. — Pierre dure, de couleur rouge ou verte, parsemée de taches blanches et susceptible de recevoir un très beau poli.

Porphyriser. — Broyer les matières colorantes destinées à la fabrication des couleurs.

Portail. — (Arch.) — Nom donné dans le style roman et le style gothique, surtout du XIII^e au XVI^e siècle, à la



façade des églises. Le portail de la cathédrale d'Amiens. On désigne aussi par ce mot les portes des églises, et on donne le nom de grand portail à l'entrée principale. Dans le style roman, l'archivolte en plein cintre du portail est soutenue par



des colonnettes, et dans le style gothique cette partie verticale est décorée de niches superposées. La partie qui existe entre le linteau de la porte et la partie

courbe porte le nom de *tympan*. Dans la plupart des édifices gothiques, le tympan des portails est orné de bas-reliefs comprenant parfois des centaines de figurines disposées en frises superposées, et parfois aussi ces tympan ont servi à représenter la généalogie de la Vierge sous la forme d'un arbre, désigné sous le nom d'*arbre de Jessé*.

Porte. — (Arch.) — Ouverture ou baie servant d'issue ou de dégagement. — Se dit aussi de sortes d'arcs de triomphe ou portes décoratives. Telles sont, à Paris, les portes Saint-Martin et Saint-Denis érigées sous le règne de Louis XIV.

— **à deux battants.** — (Arch.)

— Porte formée de deux vantaux se fermant l'un sur l'autre.



La porte cochère, la porte-fenêtre ou porte à balcon sont ordinairement des portes à deux battants. Parfois, ces battants s'ouvrent dans toute la hauteur de la baie; parfois aussi une imposte dormante occupe la partie supérieure.

— **atticourge.** — Celle qui se rétrécit de la base au sommet. — (Voy. *Fenêtre atticourge.*)

— **bâtarde.** — (Arch.) — Porte de dimensions intermédiaires entre celles de la porte cochère et de la petite porte.

— **cochère.** — (Arch.) — Porte carrossable. La porte cochère doit avoir une largeur de deux mètres au moins. Au xvii^e et au xviii^e siècle, lorsque la dimension des carrosses de gala était considérable, on a exécuté des portes cochères dont la hauteur apparente dépassait la hauteur de deux étages. Dans ce cas, la partie supérieure formant imposte dormante était décorée de frontons et de cartouches parfois d'une extrême richesse.

— **décorative.** — (Arch.) — Se dit des portes construites au xvii^e et au xviii^e siècle pour remplacer les portes fortifiées du moyen âge. Ces portes décoratives, qui souvent étaient reliées aux

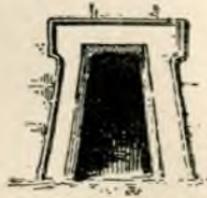
anciens remparts, servaient à fermer l'issue d'une rue; mais elles étaient surtout conçues au point de vue décoratif, ornées de trophées et parfois de statues allégoriques.

Porte égyptienne. — (Arch.) —

Porte dont l'ouverture a la forme d'un trapèze dont les jambages sont inclinés.

On trouve aussi des portes égyptiennes à jambages verticaux.

En général, ces portes sont décorées d'hieroglyphes sculptés ou peints, et parfois leur couronnement se compose d'une large gorge avec motif central formé d'un globe ailé.



— **d'enfilade.** — (Arch.) — Se dit,

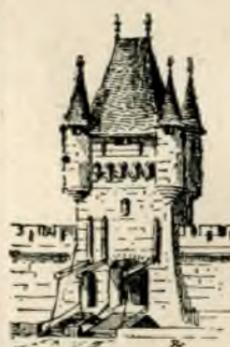
dans un édifice, de portes placées dans un même axe. Dans les musées, dans les palais, les portes d'enfilade servent à faire communiquer entre elles les galeries, les salons, dans toute la longueur de l'édifice.

— **fenêtre.** — (Arch.) — Baie descendant jusqu'au sol d'un appartement et fermée d'une porte vitrée servant à la fois de porte et de fenêtre.

— **flamande.** — (Arch.) — Porte avec jambage et couronnement fermés d'une grille de bois ou de fer.

— **fortifiée.** — (Arch.) — Se dit

surtout au moyen âge des portes avec pont-levis servant à défendre l'entrée d'une ville. Les portes fortifiées étaient ordinairement flanquées de tourelles à chaque angle, et une galerie supportée par des mâchicoulis permettait aux assiégés de lancer des projectiles sur les assi-



geants. La plupart de ces portes étaient couronnées de hautes toitures.

Porte triomphale. — (Arch.) — Monument commémoratif en forme d'arc de triomphe.

Porte-affiches. — Appareil composé soit de deux rouleaux reliés par une toile sans fin sur laquelle sont collées les affiches collectionnées, soit de tringles tournant autour d'un pivot et auxquelles elles sont suspendues comme des bannières.

— **cartons.** — Se dit de petits meubles ayant une forme générale qui ressemble à celle des lettres X ou Y et servant à placer les cartons ou portefeuilles à hauteur d'appui, pour qu'on puisse les feuilleter plus aisément.

— **orayon.** — (Dess.) — Instrument formé de branches de cuivre mince, de forme demi-cylindrique, soudées l'une à l'autre, et dont l'extrémité s'évase de façon qu'on puisse y enchâsser le crayon, qu'on maintient fortement en place à l'aide d'un anneau pressant les



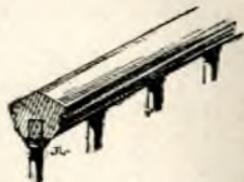
branches de métal. Les porte-crayons peuvent le plus souvent recevoir un crayon à chaque extrémité.

Portefeuilles. — Se dit de deux feuilles de carton reliées par un dos en toile, avec ou sans rabattants (voy. ce mot), et fermées par des rubans. Il y a des portefeuilles de toute dimension, de tout format. Avoir de nombreux portefeuilles de gravures, posséder une nombreuse collection de pièces gravées dans ses portefeuilles.

Porte-folios. — Se dit de cartons placés à demeure sur de petits chevalets, se fermant comme un portefeuille à l'aide d'une serrure et dans lesquels on classe des épreuves rares, des gravures, des dessins précieux.

— **main.** — Moulure en bois ou

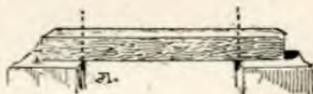
en fer à profil convexe, parfois avec arête angulaire légèrement saillante et que l'on applique sur les rampes d'escalier, sur les balcons, à l'endroit où l'on s'appuie. On fabrique des porte-main en bois diversement colorés et vernis.



Porte-pointes. — (Grav.) — Le porte-pointe se compose d'une virole de cuivre fendue; ce qui permet de loger à l'intérieur des pointes de différentes grosseurs qu'on maintient à l'aide d'une vis de pression.

— **sujet.** — Supports destinés à placer à une hauteur convenable les modèles en relief que doivent copier des élèves.

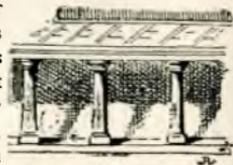
Portée. — (Arch.) — Se dit de la longueur libre d'une pièce de charpente en bois



ou en fer posée horizontalement et soutenue à ses deux bouts par des supports.

Portière. — Rideau fixé à la partie supérieure d'une baie, drapé, relevé ou tombant verticalement, et à l'aide duquel on dissimule une porte ou on orne une ouverture. On emploie souvent des tapisseries comme portières dans les ateliers d'artistes installés avec luxe.

Portique. — (Arch.) — Galerie couverte, à air libre, dont les voûtes ou les plafonds sont supportés par des colonnes, des piliers ou des arcades. Quelques auteurs donnent



aussi ce nom, ou même celui de loge, à l'ensemble formé par un entablement supporté par deux colonnes au milieu



desquelles est placée une arcade. Un portique avec piédestal. Un portique sans piédestal.

Portrait. — Imitation trait pour trait — on disait pourtrait en vieux français, — image d'après un personnage, un modèle vivant, dessinée, peinte ou sculptée, etc., dans laquelle l'artiste s'attache surtout à reproduire exactement les traits, l'attitude habituelle et l'expression caractéristique du modèle.

— **en buste.** — Portrait représentant un personnage de la tête à la ceinture.

— **en médaillon.** — Portrait représentant la tête seule d'un personnage, et de préférence le profil.

— **en pied.** — Portrait représentant un personnage en entier, de la tête aux pieds.

Posage des couleurs. — (Céram.) — Application, à la surface des poteries, de couleurs résistantes au feu. Ce posage peut se faire au pinceau, au putois (voy. ce mot), au mordant (espèce d'huile grasse qui retient la couleur saupoudrée), par réserve (c'est-à-dire en ménageant à l'aide d'une solution gommeuse les parties qui doivent être réservées), ou enfin par impression, en décalquant à la surface de la pièce à décorer des épreuves d'ornements lithographiés ou gravés sur lesquelles on fait adhérer les couleurs vitrifiables à l'aide d'un tampon.

Poser à champ. — (Arch.) — Placer une pierre, une tablette de marbre, de façon que la plus grande dimension soit verticale. On dit mieux *de champ*.

Poser l'ensemble. — Terme indiquant que le modèle pose entièrement nu.

— **des jets.** — Dans les opérations préparatoires de la fonte des statues on nomme pose des jets la disposition des canaux renfermés dans le moule de potée (voy. ce mot) et destinés à recevoir le métal en fusion.

— **le modèle.** — Donner une attitude au modèle vivant. « C'est un grand art, a dit excellemment Diderot, que de savoir poser le modèle. »

Postes. — (Arch.) — Motif d'orne-



mentation formé d'enroulements se reliant d'une façon continue. On dit aussi flots.

Post-scénium. — (Arch.) — Partie des théâtres antiques située en arrière de la scène.

Poteau. — (Arch.) — Pièce de bois servant de support vertical.

Potée. — Mélange de creusets blancs pulvérisés, de terre, de fiente de cheval et de poils de bœuf, usité pour fabriquer les moules des statues destinées à la fonte.

Potelet. — (Arch.) — Petit poteau.

Poterie. — Produit de l'industrie du potier; — et aussi vases d'argile communs et grossiers, cuits au four.

— **vernissée.** — Poteries recouvertes d'une glaçure plombifère.

Poterne. — (Arch.) — Fausses portes, petites portes dissimulées que l'on rencontre dans certains châteaux forts du moyen âge.

Potiche. — Vase de Chine et du Japon ordinairement en porcelaine, à col évasé, à panse légèrement renflée, souvent couvert d'une ornementation fort riche. Il y a des potiches de toute dimension. Les Chinois se servent de grandes potiches ventrues, avec couvercles rappelant la



toiture des temples, pour renfermer leur récolte de thé.

Potiohomanie. — Procédé de décoration de vases de verre à l'aide de figurines découpées et collées à la surface intérieure du vase, qui était ensuite barbouillée d'une couche de blanc épais, de façon à lui donner l'aspect de la faïence. La potiohomanie fut à la mode en 1850.

Potier. — Artisan qui fabrique des pièces de poterie.

— **d'étain.** — Artisan qui tourne des vases d'étain.

Pouce. — Ancienne mesure de longueur égale à vingt-sept millimètres.

Poudre de diamant. — (Grav.) — Poudre utilisée par les graveurs en pierres fines, qui en enduisent leurs outils de fer à l'aide d'une légère couche d'huile, de façon à attaquer plus sûrement les pierres contre lesquelles l'acier s'éroussait.

Poupée. — Petit tampon servant à encren les planches en taille-douce dans les tirages en couleur.

Pourpre. — (Voy. *Couleur pourpre.*)

— (Blas.) — Couleur violette tirant sur le rouge. S'indique en gravure par des hachures inclinant de droite à gauche.

Pourrir la pâte (faire). — (Céram.) — Opération qui a pour but d'achever la préparation de la pâte à faïence fine ou à porcelaine, et qui consiste à livrer cette pâte à l'action de l'eau, de manière à la débarrasser par la putréfaction des matières organiques qu'elle renferme.

Pourrissage. — (Céram.) — Opération qui consiste à conserver pendant quelque temps les pâtes céramiques dans un état constant d'humidité.

Pourtour. — (Arch.) — Tour, circuit, développement d'un édifice. Le pourtour extérieur d'une cathédrale.

Poussé. — Se dit d'une exécution très soignée, d'un tableau, d'une statue, travaillés, étudiés dans leurs moindres détails.

Poussée. — (Arch.) — Se dit de l'effort que font les terres d'un quai, les matériaux d'un mur ou d'une voûte qui *poussent* les corps environnants.

Pousser au noir. — Se dit de l'inconvénient que présentent certains tableaux, certaines couleurs qui, sous l'action de l'air et du temps, deviennent ternes, noircissent.

— **au vide.** — (Arch.) — Se dit de l'effet produit sur les jambages par une partie voûtée. Dans l'architecture gothique, les arcs-boutants et les contreforts n'ont d'autre but que de combattre la poussée au vide des nefs, et les architectes de cette époque ont montré quel parti, au point de vue artistique et décoratif, on pouvait tirer de massifs de maçonnerie indispensables à la stabilité de l'édifice.



Poussinesque. — Se dit d'œuvres exécutées à la manière du Poussin.

Poutre. — (Arch.) — Pièce de bois équarrie. Solives destinées à former un plancher.

Poutrelle. — (Arch.) — Petite poutre.

Pouzzolane. — (Arch.) — Terre rougeâtre qu'on mélange avec de la chaux pour former un ciment hydraulique.

Praticien. — Artisan, doublé parfois d'un artiste, qui fait la mise au point des sculptures. — (Voy. *Mise au point.*)

Préau. — (Arch.) — Dans les anciens cloîtres, cour carrée, à air libre, réservée à la promenade des religieux.

Précieux. — Se dit d'une exécution très recherchée.

Préciser. — Fixer, arrêter un contour. Des reliefs qui gagneraient à être précisés.

Prédelle. — (Peint.) — Se dit (de l'italien *predella*) pour désigner la partie inférieure d'un tableau à plusieurs compartiments. Le prédelle d'Angelico de Fiesole.

Préféricule. — Se dit d'un vase antique en forme de bassin.

Prêle. — (Dor.) — Tige d'une plante hérissée d'inégalités semblables à des grains de sable et avec laquelle on peut lisser et polir le bois et même net-

toyer les métaux. Certains sculpteurs se servent aussi de la prêle rugueuse pour obtenir sur leurs modèles en terre glaise des surfaces couvertes d'aspérités irrégulières, qui accrochent la lumière et accentuent le modelé.

Premier état. — (Grav.) — Epreuve que donne une planche lorsqu'elle a reçu une première morsure, et que les travaux complémentaires et définitifs n'ont point encore été exécutés. On donne aussi le nom de premier état à toute épreuve d'une planche, terminée ou non, mais différente des épreuves d'un second tirage.

Première idée. — Croquis, ébauche dessinée, peinte ou sculptée, projet d'architecture réalisant la première pensée de l'artiste.

Premier plan. — (Arch. théâtrale.) — Espace de la scène compris entre le *manteau d'arlequin* et la première coulisse.

Premières épreuves. — (Grav.) — Epreuves tirées avant qu'une planche soit achevée, avant le tracé des légendes gravées, avant les noms d'auteurs, etc. — (Voy. *Epreuve avant la lettre*, *Epreuve d'artiste*.)

Prendre des mesures. — (Arch.) — Relever des dimensions soit sur un terrain, soit dans une construction quelconque.

— **du champ.** — C'est se mettre à une distance suffisante d'une œuvre d'art pour pouvoir en saisir les lignes d'ensemble d'un seul coup d'œil et de façon qu'elle se présente sous l'aspect le plus favorable.

Préparation. — Se dit de la façon dont on ébauche un tableau, dont on prépare certaines parties en les recouvrant de tons qui doivent servir à faire valoir les travaux ultérieurs. Une bonne préparation. Une préparation insuffisante.

Presse. — Machine au moyen de laquelle on imprime des planches gravées ou les feuilles d'un livre.

— Bâti en bois ou en fer, en forme de rectangle ouvert sur l'un de ses

côtés, et pourvu d'une vis à manche qui peut être plus ou moins serrée. La presse est employée pour maintenir adhérents certains assemblages de menuiserie. Les photographes emploient également de très petites presses pour fixer les chambres noires sur la planchette terminant un pied.



Presse à bras. — Presses typographiques ou lithographiques mues à bras d'homme.

— **en taille-douce.** — Presse à l'aide de laquelle on imprime des planches gravées en creux, c'est-à-dire dans lesquelles les traits noirs creusés conservent seuls l'encre nécessaire pour le tirage.

— **lithographique.** — Presse à l'aide de laquelle on tire des épreuves des pierres sur lesquelles on a exécuté à l'encre grasse des dessins à la plume ou au crayon.

— **manuelle en bois.** — Se disait, au siècle dernier, de la presse typographique à bras au moyen de laquelle on tirait des épreuves des vignettes sur bois.

— **mécanique.** — Presses mues à l'aide de machines à vapeur, à gaz ou électriques, et destinées à imprimer en typographie ou en lithographie.

— **monétaire.** — Presse destinée au frappeage des médailles et monnaies.

— **typographique.** — Presse à l'aide de laquelle on imprime les bois gravés, les clichés et autres gravures en relief, c'est-à-dire dans lesquelles les blancs sont creux et dont les noirs peuvent être encrés par un rouleau passant à leur surface.

Presse (sous). — Se dit d'un ouvrage livré à l'impression, de planches gravées dont le tirage en nombre est en cours d'exécution.

Pressier. — Ouvrier qui imprime à la presse à bras.

Prismatique. — Qui a la forme d'un prisme.

Prisme. — Solide géométrique dont les bases sont égales et parallèles et les

côtés formés de parallélogrammes. Un prisme est dit triangulaire, hexagonal, etc., s'il a pour base un triangle, un hexagone. Un prisme est droit, lorsque les arêtes sont perpendiculaires au plan de la base et lorsque les faces latérales sont des rectangles.



Prisme. — Prisme triangulaire en cristal, qui, recevant un rayon de lumière blanche, le réfracte décomposé en montrant les sept couleurs du spectre.

Probosoïde. — (Blas.) — Trompe d'éléphant ordinairement représentée contournée en S et posée en pal. Un proboscide d'or. Un proboscide, le naseau en haut d'argent. Cette pièce, dont l'usage est fort rare, ne se rencontre que dans les armoiries allemandes.

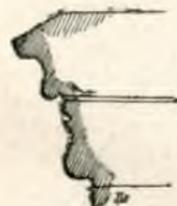


Procédé. — Moyen technique, pratique, d'exécution.

Profil. — Se dit, en général, de l'aspect, de la représentation d'un objet quelconque vu d'un seul côté. Contour déterminé par cet objet vu de côté.

— (Peint.) — Se dit en peinture, en dessin, d'un portrait vu de côté.

— (Arch.) — Se dit des dessins représentant un édifice en coupe verticale, et surtout des sections pratiquées de façon à bien préciser les saillies d'une moulure, d'un motif d'ornementation dont les dessins de face ne pourraient faire apprécier le relief.



Le dessin des profils dans le style gothique était toujours subordonné au tracé de l'appareil, et les moulures étaient toujours combinées de telle sorte que les joints étaient dissimulés et ne venaient jamais rompre la surface concave ou convexe de ces moulures. Les sections des piliers gothiques, celles surtout des arcs-doubleaux, montrent des

profils d'un tracé très savant. Au XIII^e siècle, les piliers étaient formés de

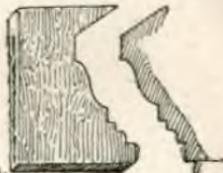


colonnes cantonnées; mais au XIV^e siècle, leur profil — ou section horizon-



tales — étant le même que celui des arcs-doubleaux, était formé parfois d'un très grand nombre de moulures.

Enfin lorsqu'on exécute les moulures en plâtre, on donne le nom de contre-profil



à la planchette découpée de façon à obtenir le profil voulu. On dit aussi *calibre*.

Profil fuyant. — (Voy. *Profil perdu*.)

— **perdu.** — Se dit d'un portrait représentant une personne vue de côté, de façon que le derrière de la tête soit placé au premier plan et que les traits du visage soient dissimulés en partie par les saillies du front et de la joue. On dit aussi *profil fuyant*.

Profiler. — Tracer un profil, représenter de profil, tracer la silhouette, le contour d'un profil.

Profondeur. — (Peint.) — Étendue considérée du bord inférieur du tableau jusqu'à l'horizon. Ce paysage manque de profondeur.

Progression. — Système d'ornementation dans lequel les motifs prennent plus ou moins d'importance suivant qu'ils ont à couvrir des surfaces plus ou moins étendues. Ainsi, dans un fronton, l'ornementation doit être conçue par progression, puisqu'elle doit rem-

plir au sommet du fronton une surface plus considérable qu'aux extrémités qui se terminent en pointe.

Projection. — Représentation des corps sur une surface plane, verticale ou horizontale; figure obtenue sur ces plans en joignant le pied des perpendiculaires abaissées de tous les points d'un objet sur le plan. Le tracé des projections rentre dans la série des épreuves et exige

parfois des connaissances très étendues en géométrie; mais l'architecte doit être familiarisé avec ces tracés qui lui permettent de se rendre compte des détails d'une construction et de les préciser en vue de l'exécution, et qui lui servent aussi à indiquer sur ces dessins le tracé des ombres projetées par un foyer de lumière conventionnellement placé dans le haut et à gauche des dessins et dirigeant ses rayons suivant un angle de 45°.

Projectorama — Sorte de chambre obscure.

Projet. — (Arch.) — Se dit de l'ensemble des plans, élévation et détails d'un édifice que l'on projette de construire.

Projeter. — Tracer une projection (voy. ce mot); et aussi dresser le plan, le projet d'un édifice.

Pronaos. — Se disait, dans les temples antiques, des portiques placés en avant de la cella.

Proportion. — Se dit de la dimension d'une figure peinte, dessinée ou sculptée; — et aussi du rapport qui existe entre les dimensions des différentes parties du corps. En peinture et en sculpture, la proportion du corps humain est indiquée par la tête; un corps humain bien proportionné a une hauteur égale à 7 ou 8 longueurs de tête. En

architecture, les proportions de l'entablement sont fournies par le module ou rayon du fût de la colonne à sa base.

Proportionné. — Se dit d'une figure dont les proportions sont bien observées, offrent un rapport harmonique entre leurs dimensions.

Proportionnel. — Qui a rapport à une proportion.

Propre. — Se dit dans un tableau de colorations étendues avec soin; dans un dessin de hachures, de traits régulièrement alignés. La propreté d'exécution n'est pas toujours une preuve de mérite dans une œuvre d'art.

Propyléen. — (Arch.) — Dans le style des propylées.

Propylées. — (Arch.) — Se dit, dans l'antiquité, du vestibule d'un temple orné de colonnes et, en particulier, de la construction placée à l'entrée de l'Acropole d'Athènes, avant d'arriver au Parthénon.

Proscénium. — (Arch.) — Partie des temples antiques placée en avant de la scène.

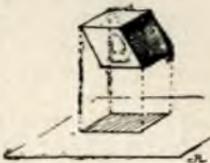
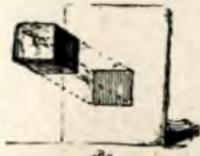
Prostyle. — (Arch.) — Se dit des temples antiques, ornés de colonnes sur la seule face antérieure.

Prothesis. — (Voy. *Oblatorium*.)

Pseudisodomos. — (Arch.) — Appareil antique formé d'assises hautes et basses alternant régulièrement. Les appareils formés de pierres de même hauteur portaient, chez les Grecs, le nom d'ἰσόδομον (bâti de la même manière). On donnait le nom d'ἐμπλεκτόν aux murailles d'une grande épaisseur, dont le vide était rempli de pierres brutes noyées dans le mortier, mais dont les deux faces étaient reliées par des pierres transversales portant le nom de διακτοί. Enfin l'*opus reticulatum* des Romains, formé de pierres carrées posées en losange, portait chez les Grecs le nom de διακτόθετον (διακτος, filet de pêcheur).

Pseudodiptère. — (Arch.) — Se disait dans l'antiquité de temples diptères incomplets.

Publication. — Se dit, en général, des volumes imprimés, publiés et



mis en vente par les éditeurs. Des publications d'art. Des publications illustrées.

Pulvérisateur. — Instrument à l'aide duquel on projette sur un dessin un liquide fixateur réduit en poudre ou gouttelettes d'une ténuité extrême. — (Voy. *Fixateur*.)

Punaise. — Sorte de petite pointe acérée ou en laiton, très courte, à tête large, dont on se sert pour fixer des feuilles de papier sur des planchettes, des cartons, etc.

Pupitre. — On se sert d'un pupitre pouvant s'incliner suivant des angles différents : 1^o pour peindre les miniatures sur ivoire ; 2^o pour la peinture sur porcelaine ; 3^o pour la retouche des photographies ; 4^o pour exécuter différents calques. Dans toutes ces applications, sauf pour la peinture sur porcelaine où le pupitre est en bois plein, le vide de l'encadrement du pupitre est rempli par une glace dépolie qui sert à tamiser le jour.

Pur. — (Blas.) — Se dit d'une armoirie qui n'a d'autre émail que celui de l'écu. On dit aussi plein.

Pureté. — Se dit de la correction, de la précision du dessin. La pureté de contour des figures de Raphaël. La pureté de lignes de la *Source* d'Ingres.

Putois. — (Peint. sur faïence.) — Pinceau très doux ayant la forme d'une brosse courte dont on se sert pour étendre les couleurs et unir les teintes.

Pycnostyle. — (Arch.) — Se dit d'un entre-colonnement très étroit ne mesurant que trois *modules*. — (Voy. ce mot.)

Pylône. — (Arch.) — Se dit, dans l'architecture égyptienne, d'un double massif de maçonnerie en forme de tour pyramidale, avec porte au milieu, la partie supérieure se terminant en terrasse.

Parfois on appliquait contre ces pylônes des mâts ornés de banderoles flottantes. Les pylônes de Thèbes étaient précédés



d'avenues de sphinx et d'obélisques.

Pyramide. — Solide géométrique à base triangulaire ou polygonale et dont les faces latérales se réunissent et se groupent en un point nommé *sommet*. On désigne aussi sous ce nom, et parfois sans qualificatif, les trois monuments égyptiens de la IV^e dynastie, dont le plus élevé, ou pyramide de Chéops, qui mesure 146 mètres de hauteur, est édifié sur un plan



carré et dont le massif en pierre calcaire était primitivement revêtu de dalles.

Pyramidion. — (Arch.) — Se dit de pyramides dont la hauteur est très pe-



tite par rapport à la base. Le sommet des obélisques se termine en pyramidion. On termine ainsi de même un certain nombre de monuments funèbres dans le style néo-grec.

Pyro-fixateur. — Petit appareil d'amateur destiné à cuire la peinture sur porcelaine. Bâti en fonte avec panneaux en terre réfractaire, avec petite cazette.

Pyrogravure. — Procédé de dessin au pyrocrayon, à pointe de platine incandescente, appuyant, brûlant et creusant sur bois, cuir, étoffe, etc.

Pyropinceau. — Appareil pour ombre en brûlant et colorant à distance.

Pyxide. — Se disait dans l'antiquité d'une boîte à bijoux. Se dit encore de la boîte où l'on conserve les hosties.

Quadrangulaire. — Qui a quatre angles, on dit aussi *quadrangulé*.

Quadrataire. — Se disait, au moyen âge, de l'art d'incruster des pierres dures à l'imitation des anciennes mosaïques.

Quadrature. — Se dit, dans la peinture à fresque, de l'exécution de motifs d'ornements suivant des tracés géométriques.

Quadrilatère. — Polygone à quatre côtés.

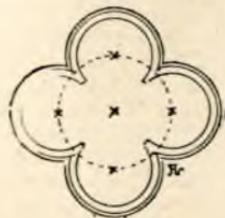
Quadrillé. — (Voy. *Papier quadrillé*.)

Quart de rond. — (Arch.) — Moulure dont la saillie est déterminée par un quart de cercle.

Quartier. — (Arch.) — Se dit des marches tournantes d'un escalier ; et aussi de la portion d'un escalier à vis reliant deux pièces situées à un étage différent.

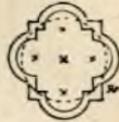
(Blas.) — Chacune des parties d'un écu écartelé en croix. On blasonne en faisant précéder la description du mot écartelé. Ecartelé au premier quartier d'or, au deuxième de gueules, etc., etc., ou au premier et quatrième d'argent, s'il se trouve deux quartiers semblables.

Quatre-feuilles. — (Arch.) — Motif d'ornementation de style ogival, formé de quatre arcs de cercle tracés en prenant successivement pour centre les angles d'un carré. Quelque-



fois les quatre arcs de cercle sont tan-

gents ou sécants ; quelquefois aussi et suivant les époques, leurs extrémités sont séparées par des parties angulaires. Au XIII^e siècle, le contour intérieur des quatre-feuilles est orné d'un tore. Au XIV^e siècle, chaque lobe, au lieu d'être formé par une portion d'arc, est formé d'une arc d'ogive.



Quatre-feuilles. — (Blas.) — Fleur à quatre feuilles. On dit aussi *quartefeuille* et *quartefeuille double* lorsque les feuilles sont au nombre de huit.

Quartz. — Pierre siliceuse. Le quartz hyalin : le cristal de roche.

Quenouille. — Obturateurs des orifices par lesquels le métal en fusion doit pénétrer dans le moule d'une statue. On disait autrefois *quenouillettes*.

Quenouillettes. — Tiges de fer se terminant par une olive, et à l'aide desquelles on peut à volonté obturer ou non l'entrée des jets dans l'opération de la fonte. On dit aujourd'hui *quenouilles*. — (Voy. *Pose de jets*.)

Queue. — (Arch.) — Extrémité d'une pierre prise dans sa plus grande longueur et qui est placée du côté intérieur d'une muraille.

— **d'aronde.** — Mode d'assem-



blage dont la découpe, rappelant la

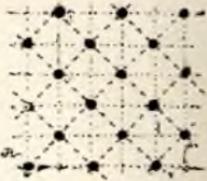
queue d'hirondelle, offre l'aspect de deux trapèzes joints par leur petit côté. On trouve parfois des modillons formant saillie dans le vide et maintenus dans la maçonnerie par une queue d'aronde. Se dit aussi de pièces de bois assemblées. Un assemblage en queue d'aronde.

Queue. — (Voy. *Chevalet*.)

— **de morue.** — (Grav.) — Brosse plate et large, employée pour recouvrir de vernis l'envers des plaques destinées à la morsure et que l'on plonge dans une cuvette.

Quinconce. — Disposition en échiquier. Le plus fréquemment, plantations d'arbres conçues de manière à présenter des lignes droites, de quelquel point que la plantation soit envisagée.

Pour obtenir ce résultat, le terrain est divisé en un certain nombre de carrés égaux dont les diagonales sont tracées, et la plantation s'effectue aux quatre angles et au centre de chaque carré.



Quintefeuille. — (Arch.) — Motif d'ornementation formé de cinq lobes. — (Voy. *Quatre-feuilles*.) L'usage des quintefeuilles circulaires est antérieur au *xiv^e* siècle. A partir de cette époque, on trouve des quintefeuilles dont les contours sont en arc d'ogive.

